LES JOURNÉES
DE SEPTEMBRE 1830,

OU

MÉMOIRE DE JEAN-JOSEPH CHARLIER,

Dit la Jambe de Bois,

CAPITAINE D'ARTILLERIE EN RETRAITE.

LIÉGE,

TYPOGRAPHIE DE J.-G. CARMANNE,

Place St Pholien, 13.

1853.

LES JOURNÉES
DE SEPTEMBRE 1830,

OU

MÉMOIRE DE JEAN-JOSEPH CHARLIER,

Dit la Jambe Bois,

CAPITAINE D'ARTILLERIE EN RETRAITE.

Rédigé par Wester
Commis aux accidents

LIÉGE,
TYPOGRAPHIE DE J.-G. CARMANNE,
Place St.-Pholien, 13.

1853.

Tout exemplaire non revêtu de la signature de l'auteur, sera réputé contrefait.

J.-J. Charlier.

PRÉFACE.

Vous, la saie en lambeaux, couverte de poudre noire,
Un soldat appuyé sur un tube d'airain :
C'est la Jambe de Bois. Il tiendra dans sa main,
Des décrets éternels instrument héroïque,
Quatre longs jours entiers, le sort de la Belgique.

CINRINE, chant 14.

Jamais, dans aucune circonstance, pas plus en 1830 qu'aujourd'hui, la Jambe de Bois n'a été poussée par des idées d'orgueil ou d'ambition, soit en combattant, bravant la mitraille à la tête de son canon, soit en rapportant les faits dont il a été le témoin oculaire ; il n'a été guidé que par des sentiments de dévouement et d'amour à la patrie.

Le petit ouvrage qu'il présente aujourd'hui à ses concitoyens, servira peut-être un jour à compléter une des plus belles pages de l'histoire de la Belgique.

Si son livre peut contribuer pour quelque chose à la réalisation de ce but, il sera largement récompensé.

Puisse aussi sa conduite servir d'exemple à la postérité, si par malheur la patrie se trouvait encore exposée aux coups d'une puissance étrangère ! !

Première partie. — Chapitre Ier.

Symptômes de la révolution belge, la *Muette de Portici* jouée à Bruxelles. — Les insignes du gouvernement hollandais arrachées. Les cocardes liégeoises, la garnison hollandaise. Les gardes urbaines, les rassemblements. MM. Pletinckx, Decpétiaux et Rogier. — Le fusil et la bénédiction. Nombre de volontaires. MM. Jamme et Rogier, distribution des munitions, obtention des canons *Willem* et *Marie-Louise*, le sieur Denaie, remarques à M. Jamme, les chevaux de poste. Départ sous les ordres du chevalier de Bosse, arrivée à Oreye, le repas, obligeance des habitants, précaution. Recensement des volontaires.

Avant la révolution de 1830, je lisais habituellement les journaux, je suivais notamment avec beaucoup d'intérêt les discussions qui avaient lieu chaque jour aux Chambres françaises; depuis longtemps, je pressentais qu'une révolution devait éclater en France; d'un autre côté, je savais que le peuple belge éprouvait le besoin de secouer le joug du gouvernement hollandais; ce gouvernement, que des mesures

arbitraires et antipathiques aux mœurs du peuple belge, fesaient détester. Aussi les événements, qui se préparaient en France, étant de nature à favoriser un mouvement révolutionnaire en Belgique, excitaient en moi le plus vif intérêt. — Mes pressentiments ne tardèrent pas à se réaliser. En effet, les journées de juillet arrivèrent.

Je vis alors avec plaisir les progrès que fesait en France le nouvel ordre de choses; ils fortifiaient ma conviction; à savoir : que notre révolution devait bientôt éclater.

Le 24 août 1830, de retour d'un voyage, j'appris que des rassemblements avaient lieu tous les jours sur les places publiques; je m'y rendis aussitôt, fesant ouvertement tous mes efforts pour engager mes compatriotes à se lancer avec moi dans le courant de la révolution.

Le 25, on donna la *Muette de Portici* au théâtre à Bruxelles, et le lendemain on connut, à Liége, ce qui s'y était passé dans la soirée du 25, après le spectacle.

Mon désir s'accomplissait. La révolution belge venait de voir le jour; il ne s'agissait plus que de la seconder de notre courage et de notre sang pour la voir grandir et doter la Belgique des institutions qui font aujourd'hui sa gloire et sa prospérité.

Ce fut la malle-poste qui nous apporta cette bonne nouvelle. Le peuple Liégeois, dans son transport, arracha les armes hollandaises dont elle était recouverte. Aussitôt les couleurs liégeoises furent distribuées dans toute la ville et dans les environs. Cette distribution se faisait par les soins de l'inspecteur de police Kirch. Ce même jour, on enleva plusieurs caisses de fusils chez M. Devillers, entrepreneur, demeurant aux Escaliers de St.-Pierre.

Le 27, je me dirigeai vers Visé et distribuai les couleurs liégeoises à tous les paysans que je rencontrais sur ma route ; partout j'annonçais que la révolution venait d'éclater à Bruxelles, et que nous allions chasser les Hollandais.

Je revins à Liége le 2 septembre; la garde urbaine avait pris la place de la garnison hollandaise qui s'était retirée dans les forts. Dans le but de maintenir l'ordre et de préserver les propriétés contre les désordres auxquels auraient pu se livrer les malfaiteurs, la garde urbaine, fidèle à son devoir, faisait nuit et jour des patrouilles et parcourait la ville en tous sens.

La garnison hollandaise, retirée à la citadelle, manquait de vivres et n'osait descendre en ville, redoutant d'être assaillie par le peuple. Elle fit demander aux autorités civiles de Liége qu'on lui

donnât la garde urbaine pour escorte afin de pouvoir venir chercher sa nourriture; on accéda à sa demande. Le peuple Liégeois prouva encore une fois dans cette circonstance combien il savait être généreux et humain, même à l'égard de ses ennemis.

Le 4 septembre, MM. Plétinckx et Ducpétiaux arrivèrent à Liége pour demander aux Liégeois de courir au secours de la capitale. Aussitôt des centaines de volontaires se disposèrent à partir. M. Charles Rogier leur fit une distribution de fusils sous les galeries du Théâtre Royal. Je me dirigeai de ce côté et reçus un fusil comme mes compatriotes dans le but de faire partie du transport qui devait se porter sur Bruxelles. On nous informa que nous devions nous trouver dans la cour du Palais de Justice à quatre heures après-midi. Je déposai mon fusil dans la cave de ma mère (la vieille béguine), sur le Marché, vis-à-vis de l'hôtel de ville. Lorsque je revins pour le prendre, elle me demanda où j'allais. — Je répondis que je partais pour Bruxelles. — Et vos enfants, allez-vous les abandonner? — Oh! ma mère, lui répondis-je, je suis sûr que vous en aurez bon soin. — Allez, dit-elle, à la garde de Dieu! et elle me donna sa bénédiction. — Alors je n'hésitai plus à partir, laissant cependant trois

enfants en bas âge, et m'exposant à perdre la pension dont je jouissais comme ancien militaire, privé de la jambe droite.

A quatre heures, je me rendis au lieu de réunion qu'on nous avait indiqué : nous étions au nombre de quinze cents hommes armés, rassemblés depuis une demi heure, lorsque nous vîmes arriver M. Jamme, revêtu de l'écharpe aux couleurs liégeoises, accompagné de M. Rogier. Ils firent une distribution de cartouches ; dès que la distribution fut finie (comme nous n'avions pas de pièces d'artillerie), je demandais si nous allions partir sans canons ? M. Jamme répondit qu'il n'en avait pas à sa disposition, que les Hollandais en étaient maîtres. Eh bien, dis-je, sans pièces d'artillerie nous ne pouvons partir. Alors, je lui fis observer que l'artillerie hollandaise, en quittant la Caserne des Écoliers, y avait laissé quelques pièces encloués par des chevilles de bois, ajoutant qu'il était facile de les arracher du grain de lumière. Je lui demandai la permission d'aller les chercher, et l'ayant obtenue, je partis avec plusieurs volontaires suivi d'une foule considérable. Je pris deux pièces et un caisson vide que nous eûmes soin de faire remplir de boulets et de boîtes à balles qui se trouvaient en pile dans un coin de la

cour de la caserne. Je me rendis de nouveau dans la cour du Palais avec ces deux pièces. L'une d'elles, le canon numéro 1, portait le nom de *Marie-Louise*, je m'en emparai ; mais, chemin faisant, le sieur Denaie, ancien artilleur, voulut en prendre la direction.

Je pris alors la deuxième pièce. C'était un canon hollandais appelé *Willem*, et je dis à Denaie qu'avec *Willem*, je battrai bien *Willem*, et je montai sur le coffret de cette pièce !

Je demandai à M. Jamme des chevaux pour atteler nos pièces ; comme il n'en avait pas à sa disposition, j'eus l'idée de me rendre à la caserne du train d'artillerie ; j'y courus en effet, accompagné de plusieurs volontaires. La porte était fermée ; on refusait de l'ouvrir ; nous nous disposions déjà à l'enfoncer, lorsqu'on vint nous informer que nous allions avoir des chevaux de la poste.

Nous rentrâmes au palais et nous fîmes part à à M. Jamme qu'il ne nous manquait plus que des munitions ; il nous répondit que nous recevrions à St-Trond 25,000 cartouches.

A dix heures et demie du soir, le 5 septembre 1830, nous nous mîmes en marche sous le commandement du chevalier de Bosse; nous sortîmes de la ville par la porte Ste.-Marguerite et nous

nous dirigeâmes vers St-Trond en criant : *vivent les Belges !*

Vers les 3 heures du matin, nous arrivâmes à Oreye, où nous fîmes un repas, que le chevalier de Bosse avait commandé. Les habitants du village vinrent ensuite vers les cinq heures et nous distribuèrent du pain et du jambon. Mais comme nous avions déjà bien mangé, nous remerciâmes ces bons paysans de leur générosité. Néanmoins, je fis observer que ces vivres pourraient nous être très-utiles s'il arrivait que nous fussions bloqués par les Hollandais ; je pris un sac, ramassai le jambon et le pain, et les remis sur mon coffret.

Pendant cette halte, un grand nombre de volontaires avaient disparu et je remarquai que, de 1,500 hommes que nous étions en arrivant à Oreye, il n'en restait plus que cent vingt-trois.

Chapitre 2.

Départ et arrivée à St.-Trond, l'abbaye. — Distribution de vivres. — Les munitions de M. Jamme arrivées par la malle-poste sous la direction du sieur Delsemme, barbier. — Un adjudant-major. — Départ pour Tirlemont. — Faux avis et projet de retour à Liége formé par le commandant et appuyé par le sieur Delsemme. — Les cuirassiers, résolution, la colonne continue sa marche. Réflexions. — Arrivée à Tirlemont. Réception. — Départ pour Louvain. Les autorités de la ville. Séjour. — Fuite de l'adjudant-major. — Dépêche de M. Rogier. Le chevalier de Bosse continue la conduite de la colonne. — Arrivée au château d'Aremberg. — Rafraîchissements. Arrivée à Wavre. — Prévenance des habitants.

Nous nous remîmes en marche et nous arrivâmes à St-Trond vers midi; nous entrâmes dans la cour de l'abbaye; là, on nous fit encore distribuer du pain, du fromage et de la bierre. Les 25,000 cartouches que M. Jamme nous avaient promises, nous furent apportées à St.-Trond par le sieur Delsemme, barbier, qui avait

sa boutique dans la galerie du Palais de Justice. Il était arrivé en chaise de poste. Il nous fallait un adjudant-major; le sieur Delsemme nous ayant dit qu'il avait été maréchal-des-logis chef d'artillerie sous l'Empire, nous l'élevâmes à ce grade. Dès que nous eûmes fait notre repas, nous nous dirigeâmes sur Tirlemont. Après une demi heure de marche, la tête de la colonne s'arrêta. Étant assis sur mon coffret, je vis un homme sur un cheval blanc qui venait de la direction de Tirlemont; il fut aussitôt entouré de nos volontaires; il nous annonça que nous étions attendus par deux régiments de cuirassiers hollandais. Cette nouvelle jeta un instant le découragement dans nos rangs; c'est ainsi que le chevalier de Bosse, notre commandant, et le sieur Delsemme, notre adjudant-major, proposèrent de retourner à Liége. A ces mots, je descendis brusquement de la pièce où j'étais assis; je me plaçai à la tête de la colonne et je demandai au chevalier de Bosse ce qui l'empêchait d'avancer. — Jambe de bois, me dit-il, nous sommes attendus par deux régiments de cuirassiers, nous ne pouvons continuer notre route. — Eh bien! repris-je, pourquoi sommes-nous partis, n'est-ce pas pour aller nous battre? S'il y a des cuirassiers hollandais, nous nous battrons.

Malgré mes observations, les sieurs de Bosse et Delsemme persistèrent dans leur coupable projet. Aussitôt je m'emparai du commandement de la colonne; je fis déployer une partie des volontaires en tirailleurs sur la droite et la gauche de la route avec ordre de se replier sur moi dès qu'ils apercevraient les Hollandais; je réservai un peloton pour couvrir mes pièces. Si l'ennemi eût paru, j'eusse fait ouvrir le peloton qui me précédait et commencer le feu.

Avant mon départ de Liége, j'avais eu soin d'acheter des cordes pour me servir de lances à feu; je fis chercher des cailloux dans la campagne et fis de mon mouchoir un sachet que je remplis de poudre, je chargeai ma pièce (appelée *Willem*) et fis faire la même chose par Denaie qui commandait la pièce nommée *Marie-Louise*. Lorsque nos pièces furent en ordre, je fis remettre la colonne en marche avec mèche allumée.

Nous arrivâmes à Tirlemont sans rencontrer les cuirassiers Hollandais qu'on nous avait annoncés. Cependant, à en croire le chevalier de Bosse et le sieur Delsemme, il fallait ajouter foi à la fausse nouvelle; de plus, il fallait trembler devant l'ennemi, il fallait manquer à nos serments, abandonner la patrie au moment du danger, renoncer peut-être à délivrer la capitale de

la domination étrangère. Car, il faut bien le dire, et la ville de Liége a le droit d'en être fière, ce sont ses enfants, les volontaires Liégeois, qui ont le plus contribué au succès des journées de septembre.

A une demi lieue de Tirlemont, nous vîmes venir à notre rencontre, drapeau en tête, les Tirlemontois, accompagnés des autorités de leur ville. Notre entrée à Tirlemont fut saluée par les cris de *vivent les Liégeois*, *vivent les Belges* !

Pendant qu'on fesait la distribution des billets de logement, je fis placer mes deux pièces en lieu de sûreté. Le lendemain, 5 septembre, nous reprîmes, de grand matin, la route de Louvain. Bientôt nous aperçûmes les clochers de cette ville, et nous y fûmes encore reçus par les autorités, lesquelles vinrent également à notre rencontre. On nous salua de nouveau par des démonstrations patriotiques. Notre cohorte s'arrêta deux jours pendant lesquels je m'occupai à confectionner des gargousses. Pour accélérer ce travail, je voulus me faire aider de l'adjudant-major Delsemme, mais il ne connaissait rien à cette besogne, malgré son prétendu grade de maréchal-des-logis chef sous l'Empire. Du reste, sa conduite parmi nous le rendait indigne de partager nos dangers et nos succès, il dût se

retirer. Nous attendions dans cette ville l'arrivée d'un autre corps de Liégeois commandé par M. Charles Rogier, qui devait y opérer sa jonction avec le nôtre. Cet autre détachement de volontaires n'arriva pas, et, après deux jours d'attente, nous reçumes une dépêche par laquelle le commandant de ce corps nous enjoignait de continuer notre route vers Bruxelles, comptant opérer notre jonction à Wavre.

Il n'y avait pas d'instant à perdre; je fis tout pour hâter notre départ, malgré la régence qui se refusait à nous remettre des chevaux de poste pour traîner nos pièces, prétendant que notre présence était nécessaire à Louvain pour défendre cette ville en cas d'une nouvelle attaque des Hollandais. Comme la régence persistait dans son refus, je fis prendre les bricols et traîner les pièces à force de bras sur la grande place. Les autorités de Louvain, voyant ma résolution de quitter la ville, nous donnèrent des chevaux; il était alors quatre heures du soir; dès que les chevaux furent attelés, le chevalier de Bosse se mit à la tête de la colonne qui se remit de suite en mouvement. Après avoir marché pendant deux heures, nous arrivâmes au château d'Aremberg où nous fûmes très-bien reçus par ses habitants; puis nous continuâmes notre route. A notre arri-

vée à Wavre, il faisait nuit, le peuple vint nous escorter avec des torches; là nous apprîmes que M. Rogier avait traversé cette ville le matin avec ses compagnons et qu'il était déjà parti pour se rendre à Bruxelles.

Chapitre 3.

Départ de Wavre. La forêt de Soignies et le paysan. — Halte. — Le chevalier de Bosse et M. Cajot. — Reconnaissance faite par celui-ci ; notre arrivée à la porte de Namur, réunion de deux corps de volontaires Liégeois, sous les ordres de M. Rogier. Nos canons déposés à l'hôtel-de-ville. — Notre logement à Ste-Elisabeth. — Mauvaises dispositions. La régence de Bruxelles ; défection dans nos rangs. M. Rogier et la solde. Générosité des habitants de Bruxelles. — L'artillerie bruxelloise. — Vandersmissen, colonel. — Vandersteen, capitaine. — Entrée de quatorze volontaires liégeois dans l'artillerie bruxelloise. — Occupations des artilleurs du 12 au 18. — Les Hollandais à Vilvorde. — Détachement d'éclaireurs. — Attaque aux deux Fontaines. Capture des chevaux des gendarmes hollandais. — Sortie de l'artillerie pour Cortemberg. Retour à Bruxelles. — Prise d'un espion. — Rentrée à notre caserne. — Visite aux compatriotes de Ste.-Elisabeth. — *Ordre* de la régence. — Conseils de M. Rogier. — Restitution des chevaux aux gendarmes.

Le 8 septembre, après avoir passé la nuit à Wavre, nous reprimes notre marche, désireux d'arriver le plus tôt possible aux portes de Bruxelles. A peine avions-nous fait une lieue

dans la forêt de Soignies, que nous apprîmes par un paysan la présence de lanciers hollandais près de Tervueren; le chevalier de Bosse étant le seul qui fut à cheval, je le priai d'aller faire une reconnaissance de l'ennemi, il s'y refusa : je dis alors au camarade Cajot, dont le courage m'était déjà connu, de prendre le cheval de de Bosse et d'aller à la découverte. Après une demi heure d'attente, Cajot revint et nous apprit qu'il n'existait pas de lanciers sur notre route. Enfin, nous aperçumes la porte de Namur; là, nous fûmes reçus par M. Rogier, qui n'avait pu pénétrer dans Bruxelles sans notre détachement. Il prit alors le commandement des deux corps de volontaires et les dirigea vers l'hôtel-de-ville par la rue de Namur, la place Royale et Montagne de la Cour. Étant arrivés à l'hôtel-de-ville, nos canons furent placés dans la cour; puis on nous désigna pour caserne, l'ancien couvent de Ste-Elisabeth.

La régence de Bruxelles, ayant laissé nos volontaires pendant un jour et demi sans pain et sans solde, la défection se jeta dans nos rangs et plus de quarante d'entre nous revinrent à Liége, mécontents et désespérés; et ce n'était pas sans raison, ces braves Liégeois s'étaient si généreusement décidés à quitter femmes et enfants pour

voler à la défense de Bruxelles. Dans cette occurence, M. Charles Rogier avança l'argent nécessaire, pour parer aux dangers auxquels nous exposait l'indifférence de l'administration communale de Bruxelles ; ce fut M. Bayet qui nous paya.

Lorsque les habitants de Bruxelles apprirent la conduite de leur régence à notre égard, ils accoururent en foule à la caserne Ste.-Elisabeth, où nous étions logés, pour nous engager à venir manger chez eux. Les autorités, sans doute pour exciter en nous le découragement, nous suscitèrent d'autres difficultés.

Douze à quatorze d'entre nous demandèrent à entrer dans l'artillerie bruxelloise ; on vint nous dire qu'on refusait de les y recevoir ; je leur ordonnai de venir avec moi reprendre nos pièces qui stationnaient dans la cour de l'hôtel-de-ville, et dont l'artillerie bruxelloise voulait s'emparer ; les Liégeois ne les avaient pas amenées pour qu'il fût permis à d'autres d'avoir l'honneur et la gloire de s'en servir pour repousser l'ennemi. Aussitôt que les autorités apprirent notre détermination, elles donnèrent l'ordre de nous incorporer suivant notre désir. Le 12 septembre, nous fûmes reçus, au nombre de quatorze, dans cette compagnie, commandée par le

colonel Vandersmissen, ce même Vandersmissen qui fut, en 1842, impliqué dans la conspiration orangiste. A partir de ce moment, nous dûmes quitter la caserne Ste.-Elisabeth, où nous laissions la plupart de nos compatriotes sous les ordres de M. Rogier, et nous fûmes casernés aux Annonciades. Deux jours après notre entrée dans l'artillerie, nous allâmes prendre nos canons qui se trouvaient à l'hôtel-de-ville, et nous les conduisimes dans notre nouvelle caserne.

Du 12 au 18, la compagnie d'artillerie s'exerça sous les ordres du capitaine Vandersteen à la manœuvre des pièces, à la confection des lances à feu, des gargousses et des fusées.

Le 18 septembre, vers les cinq heures du soir, on nous apprit que l'armée hollandaise, concentrée à Vilvorde, se disposait à marcher vers Bruxelles; on appela des hommes de bonne volonté pour aller faire une reconnaissance; 47 de nos volontaires sortirent des rangs, et se formèrent en deux détachements; l'un se dirigea sur les Deux-Fontaines, l'autre prit la route de Tervueren. Dès que le premier de ces détachements fut arrivé aux Deux-Fontaines, il tira sur la sentinelle hollandaise et attaqua ensuite le poste avancé de l'ennemi; mais, n'étant pas en nombre suffisant, ce détachement dût se retirer,

et rentra en ville dans la matinée du 19 septembre. L'autre détachement, qui était allé à Tervueren, ayant rencontré la maréchaussée hollandaise, l'avait chassée et avait fait la capture de plusieurs chevaux. Pendant que ces deux détachements étaient partis, on rassembla, vers sept heures du soir, la compagnie d'artillerie, se proposant d'opérer une sortie par la porte de Louvain sous le commandement du capitaine Vandersteen pour attaquer un escadron de lanciers qui devait se trouver à Cortemberg. En sortant de la porte de Louvain, on nous fit prendre à droite, et lorsque nous arrivâmes en face de la maison du colonel Vandersmissen, le capitaine nous ordonna de nous arrêter.

Après quelques minutes d'attente, on ouvrit la porte cochère et l'on nous fit placer sous le porche; le colonel Vandersmissen apparut, il portait une robe de chambre; aussitôt qu'il m'aperçut, il vint directement à moi. « Vous avez servi l'empereur, me dit-il? — Oui, répondis-je, et je m'en fais honneur. Puis, se dirigeant vers l'intérieur de ses appartements, il alla donner l'ordre de nous verser à boire. Lorsque nous quittâmes la maison du colonel, où nous étions restés à peu près une demi heure, nous prîmes à gauche pour regagner la route de Cor-

temberg ; l'obscurité était tellement profonde que je dûs saisir le bras du sieur Rombaux pour me soutenir, ma jambe de bois m'empêchant de suivre les autres ; après une heure, d'une marche pénible, nous arrivâmes à la première maison du village de Cortemberg. Mais nous ne vîmes pas l'escadron de lanciers que l'on nous avait annoncé. Lorsque nous fûmes bien certain que l'ennemi ne se trouvait pas dans cet endroit, nous reprîmes le chemin de Bruxelles. De retour dans le faubourg de Louvain, nous entendîmes crier : *qui vive !* Nous avançâmes sans répondre. Alors j'entendis un homme du poste qui disait : n'entends-tu pas que c'est la jambe de bois (en effet, il est assez facile de me reconnaître au bruit que je fais avec ma jambe droite). Les hommes qui étaient de garde au poste, nous reçurent cordialement et nous offrirent quelques petits verres de liqueur dont nous avions grand besoin, surtout après avoir marché pendant plus de deux heures dans une pluie torrentielle. Puis nous rentrâmes en ville ; le capitaine arrêta la colonne sur le boulevard, à proximité du corps de garde de la porte de Louvain ; les rangs étant rompus pour un instant, la plupart d'entre-nous pénètrent dans le corps de garde pour se réchauffer, la pluie nous avait percé jusqu'aux

os et nos membres étaient roidis par le froid ; lorsque nous fûmes un peu remis de notre excursion à Cortemberg, le chef de la compagnie nous réunit sur le boulevard et demanda s'il y avait parmi nous des hommes de bonne volonté pour aller prendre deux espions qui s'étaient retirés dans une maison du faubourg de Louvain. A cet appel, quinze hommes sortirent des rangs parmi lesquels se trouvaient quatorze Liégeois et un caporal Bruxellois. Le reste de la compagnie se dispersa et les quinze hommes de bonne volonté se rendirent, conduits par le capitaine, vers la maison où devaient se trouver les deux espions. C'était dans le voisinage de la maison Vandersmissen.

Lorsque nous fûmes vis-à-vis de la maison qui recélait nos deux espions, l'un de nous frappa à la porte, on ouvrit ; nous pénétrâmes dans l'intérieur et nous mîmes la main sur l'un des deux que nous conduisîmes à l'amigo ; l'autre s'était évadé. De là, nous revînmes à la caserne ; il était cinq heures du matin ; je m'assis sur mon lit et mangeai un morceau de pain ; je sortis aussitôt que j'eus terminé mon déjeûner pour me rendre à la caserne Ste.-Élisabeth, impatient de connaître le sort de mes camarades qui avaient composé les détachements qui s'étaient dirigés

sur les Deux-Fontaines et Tervueren. C'est alors que j'appris que l'un d'eux avait attaqué le poste avancé des Hollandais, et que l'autre s'était emparé de plusieurs chevaux de la maréchaussée ; je vis même ces chevaux dans la cour de la caserne.

Lorsque la régence de Bruxelles eût été informée que les volontaires Liégeois avaient pris les chevaux des gendarmes Hollandais, elle leur ordonna de les restituer. On s'y refusa énergiquement. Sur ce refus, la régence leur envoya leur chef M. Rogier pour les engager à exécuter l'ordre qu'ils avaient reçu ; et M. Rogier leur ayant fait observer que ces chevaux étaient la propriété des gendarmes et non celle du gouvernement hollandais, les volontaires comprirent qu'ils ne pouvaient les conserver sans injustice et s'empressèrent de les rendre. Les gendarmes vinrent eux-mêmes les rechercher.

Chapitre 4.

Rassemblements. — Proclamation de la régence de Bruxelles. — Les bourgeois et les volontaires à l'hôtel de-ville. — Découverte des fusils et distribution. — Exhortation de M. Rogier. — Commissions de sûreté publique. — L'armée hollandaise aux portes de Bruxelles — Moitié des volontaires sous le commandement de M. Rogier. — Audace et courage du sieur Collette. — Trahison du colonel Vandersmissen et du capitaine Vandersteen. — Prévoyance de la jambe de bois.

Vers les deux heures et demie, je quittai la caserne Ste.-Elisabeth pour me rendre à la Couronne où je dinais; en tournant au coin de la rue, j'aperçus un grand rassemblement; j'approchai et j'appris qu'il était occasionné par une proclamation que la régence de Bruxelles avait adressée aux habitants; cette proclamation les invitait à rentrer dans l'ordre et disposait: « que » tout étranger à la ville pris les armes à la main

» serait jugé d'après la loi martiale. » Cette mesure s'adressait sans doute aux Liégeois, seuls étrangers à la ville qui fussent armés. Mais cette proclamation, loin d'atteindre son but, augmenta l'effervescence populaire. Les volontaires Liégeois surtout en furent extrêmement irrités. Quant à moi, qui partageais au plus haut point leur mécontentement, j'ordonnai immédiatement à Dubois, notre tambour, de prendre sa caisse et de battre la générale; et en même temps, je fis arracher des murailles, les affiches portant cette proclamation orangiste. Je partis ensuite à la tête d'une multitude de bourgeois me dirigeant vers l'hôtel-de-ville, précédé du tambour battant la générale, en criant: *nous sommes trahis, à bas la régence!* Lorsque nous y entrâmes, un grand nombre de Bruxellois nous y avaient devancés et les employés des bureaux qui s'y trouvaient encore s'empressèrent de prendre la fuite. Nous ouvrîmes les armoires et nous découvrîmes dans l'une d'elles des cocardes oranges que nous lançâmes sur la place, par les fenêtres. On fit une perquisition depuis les caves jusqu'aux toits et l'on trouva, notamment dans les greniers, une quantité de caisses remplies de fusils: ces armes avaient été cachées sous de vieux bois; puis, dans la soirée, une commission de patriotes, dont M. Rogier fai-

sait partie, les distribua aux Bruxellois connus pour être dévoués à la cause nationale.

Après cette invasion de l'hôtel-de-ville, M. Charles Rogier monta sur une table et fit signe qu'il voulait parler. « Mes amis, dit-il, je vous » engage à rentrer dans l'ordre, nous ne sommes » pas venus ici pour piller, mais pour nous bat- » tre. » Aussitôt qu'il eût cessé de parler, des bravos s'élevèrent de toutes parts; la foule se retira et chacun rentra tranquillement chez soi.

A la suite de ce mouvement, que la proclamation de la régence avait provoqué, on nomma, dans la soirée du même jour, une commission de sûreté publique.

Le lendemain lundi, 20 septembre, nous apprîmes que le prince Fréderic s'avançait avec une armée de 17,000 hommes dans laquelle il y avait une nombreuse cavalerie et 60 bouches à feu; il occupait la plaine de Dieghem. Nous sortîmes par la porte de Scharbeek, au nombre de 300 hommes, avec deux pièces de canon, sous le commandement de M. Rogier; quand nous eûmes dépassé la porte, on envoya l'ordre à l'artillerie de rentrer en ville avec ses pièces; elle alla prendre position à la porte Guillaume (aujourd'hui porte Léopold), par laquelle les Hollandais devaient arriver. Tandis que notre

compagnie d'artillerie était à cette porte, les volontaires Liégeois et Bruxellois, qui étaient sortis par la porte de Scharbeek à la rencontre de l'ennemi se trouvaient à Dieghem tiraillant avec les Hollandais. Nos volontaires revinrent vers les sept heures du soir et le silence le plus complet succéda dans la plaine au bruit de la fusillade. Notre compagnie resta dans sa position à la porte Léopold la mèche allumée pendant toute la nuit, et demeura ainsi sur la défensive jusqu'au 22, à quatre heures du soir.

Le mardi 21 septembre, nos volontaires firent une nouvelle sortie dans la plaine de Dieghem; le combat s'engagea le matin et dura toute la journée. Un de nos pelotons s'étant trop avancé, fut chargé par la cavalerie hollandaise; le sieur Collette, de Herstal, qui en faisait partie, fut entouré de plusieurs cavaliers et se défendit jusqu'à ce qu'il tombât ayant reçu dix-sept blessures; ils le firent prisonnier et le conduisirent à Anvers. Comme le jour précédent, le feu cessa à l'approche de la nuit. Parmi nos volontaires, vingt hommes furent mis hors de combat; mais l'armée hollandaise fit une perte bien plus considérable.

Le mercredi, 22 septembre, nos volontaires firent une nouvelle sortie et attaquèrent encore

l'ennemi comme les jours précédents ; nous eûmes ce jour là cinq blessés, notamment le fourrier d'artillerie Rombaux, lequel avait quitté la compagnie d'artillerie pour aller se joindre aux tirailleurs qui se trouvaient au-delà de la porte de Scharbeek, dans la plaine de Dieghem.

Ce même jour, notre colonel d'artillerie Vandersmissen donna sa démission et confia le commandement au capitaine Vandersteen ; celui-ci la donna également ; alors, notre sergent-major G..., de Namur, fut investi du commandement de la compagnie : nous restâmes ainsi sans officiers.

Lorsque le capitaine Vandersteen remit le commandement au sergent-major, il lui recommanda de prendre position en avant du bois Scheut, au-delà de la porte de Ninove, lez-Bruxelles. Vers le déclin du jour, nous partîmes pour prendre cette position ; dès que nous fûmes à une trentaine de pas du bois Scheut, je fis arrêter le canon n° 2 sur lequel j'étais assis. La pièce n° 1 qui me précédait, s'avançait toujours ; le sergent-major, apercevant que j'étais arrêté et que ceux qui me suivaient avec les autres pièces avaient imité mon exemple, vint à moi et me fit signe de marcher en avant ; je lui fis observer qu'étant sans troupe pour défendre nos pièces,

il était imprudent d'aller nous placer comme il le voulait à l'autre côté de la forêt ; d'autant plus qu'ayant aperçu la tête du cheval d'une vedette, derrière l'extrémité gauche de la forêt, j'étais certain que la cavalerie hollandaise s'y trouvait embusquée. Le sergent-major ne voulait pas me croire ; alors quelques bourgeois qui nous avaient suivis, s'écrièrent qu'ils allaient s'assurer du fait ; ils partirent précipitamment et revinrent quelques instants après nous affirmer qu'il y avait à peu de distance des cuirassiers hollandais masqués par la forêt. Nous fîmes un demi tour et rentrâmes en ville, escortés par des bourgeois criant : *A la trahison! vivent les Belges ! vive la Jambe de Bois!*

De retour à la caserne, accablé de fatigues ; depuis plusieurs jours, étant privé de repos, je me couchai et m'endormis profondément.

Il résulte bien évidemment du dernier fait, que le colonel Vandersmissen et le capitaine Vandersteen nous avaient trahis, qu'ils n'avaient donné leurs démissions que pour mieux nous prendre aux piéges qu'ils nous tendaient, persuadés que nous nous laisserions plus aveuglément conduire par le sergent-major, notre compatriote, que par eux, officiers hollandais, dont le patriotisme pour la cause de la Belgique nous paraissait fort

douteux ; toujours est-il qu'ils furent sur le point de voir réaliser leurs infâmes projets, que toute notre compagnie d'artillerie ne dût la vie qu'à la Providence, qui dans ce moment extrême, m'a sans doute éclairé pour me faire entrevoir le danger.

2me Partie. — **Chapitre premier.**

Entrée des Hollandais dans Bruxelles. — Désordre jeté dans les rangs d'un escadron de lanciers hollandais, par les coups de canons de la Jambe de Bois. — Abandon de la pièce n° 1, dans la rue d'Orange, par le sergent Lefebvre. — Le général Mellinet prend le commandement de l'artillerie le 25 septembre. — La Jambe de bois prend position avec sa pièce sur la place Royale, près de l'hôtel de Belle-Vue, ainsi que le sergent-major G..., de Namur, dirigeant alors la pièce n° 3. — Feu des deux pièces pendant un quart-d'heure dans les colonnes hollandaises, venant de la porte de Scharbeek et débouchant de la rue de Louvain. — Un fatal *sauf qui peut !* — Abandon de la pièce n° 3. — Retraite de la Jambe de Bois sur le grand Sablon avec les deux canons. — Avertissement. — Nouvelle position de la Jambe de Bois. Son arrivée sur la place Royale au milieu de la mitraille. — Dix-huit canonniers tombent à ses côtés. Elle reste seule avec deux canonniers, Wéry et Schrauq. — Prière. — Fuite des deux canonniers. — Le palfrenier aidant la Jambe de Bois à se placer de manière à frapper l'ennemi sans en être atteint.

Le jeudi, 23 septembre, je fus éveillé vers 7 heures du matin par des bourgeois qui vinrent crier dans la cour de la caserne que les Hollandais entraient en ville; je me levai sur mon séant, et me recouchai en quelque sorte malgré

moi, n'ayant pu jusque là réparer mes forces épuisées par les fatigues et les veilles ; quelques minutes après, on vint de nouveau m'éveiller, en criant que l'ennemi était dans Bruxelles. Je sautai de mon lit, fis un paquet de mes effets, descendis dans la cour et vis, à ma grande surprise, qu'il n'y avait plus que ma pièce entourée de mes canoniers, qui m'attendaient impatiemment. Je fis chercher le cheval qui devait la traîner, et lorsqu'il arriva, j'aperçus qu'on lui avait arraché ses fers pour nous mettre dans l'impossibilité de nous en servir ; je l'envoyai immédiatement au maréchal-ferrant le plus voisin, et sans attendre son retour, j'ordonnai aux canoniers de la pièce de saisir les bricoles et de la traîner jusqu'à la porte de Namur, où deux autres pièces nous avaient déjà précédées. Nous devions y rencontrer les Hollandais, mais ceux-ci avaient pris une autre direction ; en effet, nous étions dans cette position depuis une demi heure, lorsqu'on vint nous annoncer que les Hollandais entraient par la porte de Louvain. Aussitôt, je fis conduire ma pièce au coin de la rue de la Loi, qui aboutit au boulevard. Des ouvriers vinrent dans ce moment pour former des barricades, mais ils n'en eurent pas le temps, l'ennemi affluait de tous côtés. J'étais en batterie

depuis quelque temps, lorsque je vis arriver des pelotons de lanciers hollandais sur les boulevards. Le sergent Denaie, chef de ma pièce, et nos canoniers me regardant avec effroi, me demandèrent ce qu'il fallait faire? Voyant leur hésitation, je m'emparai du commandement de la pièce, j'ordonnai la charge, je pointai mon canon sur la colonne hollandaise et fis feu; je fis recharger ma pièce et lançai un second coup. Mes boulets avaient mis le désordre dans leurs rangs; ils avaient été obligés de se replier sur la porte de Louvain. Je continuai ensuite à tirer dans la direction de l'artillerie hollandaise qui entrait également par la même porte. Puis me doutant que les Hollandais allaient prendre la rue de Louvain pour se rendre au Parc, et craignant d'être surpris par derrière, je fis conduire ma pièce sur la place Royale; je pris position près de l'hôtel de Belle-Vue; je m'aperçus, en effet, que les tirailleurs hollandais avaient pénétré dans le Parc. La pièce n° 5, commandée par le sergent-major de la compagnie, se trouvait déjà sur la Place Royale. Les autres pièces de notre artillerie occupaient d'autres positions; la pièce n° 1, *Marie-Louise*, qui était dans la rue d'Orange, sous le commandement du sergent Lefebvre, fut abandonnée à la vue des Hollandais,

qui eussent pu s'en emparer sans l'ardeur de quelques volontaires, à la tête desquels se trouvait le tambour Dubois, battant la charge; ils reprirent la pièce et la conduisirent dans la direction du petit Sablon. Quant au sergent Lefebvre, il ne reparut parmi nous que le 25 septembre; et le 27, le général Mellinet qui, l'avant-veille, avait pris le commandement de l'artillerie, éleva le sieur Lefebvre au grade de capitaine de cette arme; c'était sans doute pour le récompenser du courage qu'il avait montré dans la rue d'Orange, le 23, à la défense de sa pièce! Voilà comment le général Mellinet choisissait ses officiers.

Ma pièce étant placée près du trottoir de l'hôtel de Belle-Vue, à côté de la pièce n. 3, commandée par notre sergent-major, nous les disposâmes, le sergent et moi, de manière à tirer sur l'infanterie hollandaise, dont une colonne débouchait de la rue de Louvain et une autre venait de la porte de Scharbeck. En effet, lorsqu'elle fut à portée de nos canons, nous fîmes une décharge et continuâmes un feu nourri pendant un quart-d'heure; nous jetâmes ainsi cette armée en déroute; elle fut obligée de se refouler dans les rues de Louvain et de notre Dame-aux-Neiges. Tout à coup, j'entendis les cris de *sauf qui peut*! C'était les canonniers de

la pièce n° 3, commandée par le sergent-major G...., de Namur, qui, à la vue des Hollandais, furent pris d'une telle panique, qu'ils coupèrent les traits des chevaux et se sauvèrent en abandonnant leur pièce. Lorsque je me vis seul, sur le point d'être enveloppé par l'ennemi, je battis en retraite, ordonnant à mes canoniers de conduire les deux canons sur le grand Sablon.

Lorsque j'arrivai près de la fontaine du grand Sablon, j'y rencontrai deux autres pièces qui avaient quitté la porte de Namur à l'arrivée des Hollandais.

Je pris alors le commandement de ces pièces; je répartis entre celles-ci les munitions de la pièce n° 3, que je dûs laisser hors de service, n'ayant point de chevaux pour la traîner.

J'étais dans cette position depuis une heure, lorsque je vis accourir à toutes jambes un homme qui venait à moi, pour m'annoncer que les volontaires Liégeois-Bruxellois tiraillaient avec les Hollandais dans la rue de l'Ecuyer, qui débouche rue Royale, afin de les empêcher de pénétrer vers Ste-Gudule; bien que j'eusse fort peu d'hommes pour protéger mes pièces, je commandai de marcher en avant, j'allai prendre position avec mes trois pièces au Pont de Fer; là, il y avait une barricade que les bourgeois avaient élevée

après que nous avions battu en retraite pour nous mettre à l'abri de la poursuite des Hollandais ; je la fis défaire pour me livrer passage ; je donnai ordre aux habitants de dépaver les rues et de porter les pierres aux étages des maisons, en leur disant : « Si les Hollandais passent par ici, vous leur écraserez la tête ; quant à moi, je vais leur envoyer des boulets et de la mitraille. »

Je m'avançai ensuite près de l'hôtel du pavillon de la Régence, et j'aperçus une demi batterie hollandaise dans la rue Royale ; aussitôt elle nous mitrailla ; plusieurs bourgeois furent atteints. Néanmoins comme la position que nous occupions ne nous permettait pas d'atteindre l'ennemi, je fis placer mes canons au milieu de la Place Royale et me disposai à commencer le feu, lorsque 18 canoniers furent mis hors de combat ; et l'ennemi, continuant son feu de mousqueterie et d'artillerie, deux de mes pièces battirent en retraite malgré moi ; je restai avec ma pièce *Willem* et deux canoniers, nommés Wéry et Schrauq ; me voyant privés des uns, frappés à mes côtés, des autres qui m'avaient abandonné dans ce moment suprême, je jurai de venger mes frères ! Je croisai les bras et priai : « *Seigneur, m'écriais-je, si notre cause est juste, protégez-nous ; si elle ne l'est pas, faites-nous*

succomber. » Au même instant, je me vis assailli par les tirailleurs Hollandais, qui se trouvaient dans la première avenue du Parc; j'ordonnai à Wéry de commander ma pièce et j'y mis le feu; je voulus ordonner une nouvelle charge, mais, à ma grande surprise, mes canoniers avaient disparu; étant seul avec le palfrenier, je cherchai du regard un endroit d'où l'artillerie ennemie ne pourrait m'atteindre; je découvris une position au-dessus de la Montagne de la Cour, près de l'Hôtel Britanique, position donnant obliquement sur le Parc; j'y fis conduire ma pièce; je dis au palfrenier de m'aider à la mettre en batterie; il me répondit en flamand : « Je ne vous comprends pas. » Pour rendre ma pensée d'une manière plus catégorique, je le sommai, le sabre en main, d'exécuter mes ordres; alors il me comprit; quand je fus en position et que j'eus donné mes instructions à cet homme, je pointai mon canon contre l'infanterie hollandaise; je commençai le feu et continuai pendant une heure. Ma pièce ayant fait recul de telle sorte, qu'il ne m'était plus possible d'atteindre l'ennemi, je dus suspendre le feu. Voyant à mes côtés un homme armé d'un fusil de chasse, portant la blouse et le bonnet à la chastelaire, je le priai de m'ai-

der à remettre ma pièce en batterie ; il s'empressa de me satisfaire, se mit sous mon canon entre les deux roues ; et le porta sur son dos à l'endroit que je lui avais désigné ; cet homme était de Soignies ; c'était, je crois, un employé de l'administration des ponts et chaussées.

Chapitre 2.

La Jambe de Bois placée près de l'Hôtel Britanique, continue à tirer sur l'ennemi. Elle est entourée d'une multitude de nouveaux volontaires. — Leur effervescence. — Conseils prudents de la Jambe de Bois. — Ses dispositions d'attaques et de défenses. — Le combat s'engage et se continue jusqu'à la fin de la journée. La Jambe de Bois parcourt la ligne pendant toute la nuit.

Ma pièce étant remise convenablement, je la dirigeai sur l'ennemi et je la fis manœuvrer de nouveau. Mes coups redoublés firent un ravage effrayant au milieu des tirailleurs hollandais. Tandis que j'étais ainsi occupé, je vis arriver de la rue Montagne de la Cour, une foule de bourgeois et de gardes urbaines, armés de fusils; lorsqu'ils furent près de moi, ils manifestèrent l'intention de s'élancer précipitamment dans le Parc pour attaquer les Hollandais. Certain que ce trans-

port généreux et tout patriotique était imprudent, et qu'il n'aurait d'autre résultat que de se livrer en proie à l'ennemi, je m'efforçai à leur faire comprendre qu'ils devaient renoncer à ce projet. Parmi ces volontaires, il y avait un Louvaniste qui portait un brassard aux couleurs brabançonnes ; je le désignai comme chef de ces volontaires, ce qui fut accepté. Je lui ordonnai de rester à mes côtés pour recevoir mes ordres. Je fis placer une vingtaine d'hommes au coin de l'Hôtel de Belle-Vue, leur recommandant de choisir deux hommes pour tirer pendant que les autres chargeraient continuellement les fusils ; je fis ensuite entrer dix à douze volontaires dans l'Hôtel de Belle-Vue, et le même nombre dans le Café de l'Amitié, de manière qu'ils pussent tirer sur les Hollandais par les fenêtres ; puis je mis un poste de 25 hommes dans la rue de Namur, au coin de la rue Verte, pour en défendre l'entrée, et une sentinelle à l'arcade de la rue de Namur, pour me prévenir dans le cas où les Hollandais tenteraient de pénétrer par cet endroit ; je formai un autre poste de 35 à 40 hommes à côté de la barricade qui se trouvait derrière moi, faisant face à la rue Montagne de la Cour ; enfin, je conservai auprès de moi, à côté de l'Hôtel Britannique, tenu par

Mme Martin (qui fut décorée pour avoir reçu chez elle les blessés auxquels elle prêta tous ses soins), 60 à 70 hommes pour échanger les postes et pour m'en servir le cas échéant.

Tous les postes étant ainsi promptement établis, une fusillade s'engagea sur tous les points où nos tirailleurs s'étaient placés ; je me remis à ma pièce et je recommençai à lancer vigoureusement mes boulets et ma mitraille. L'ennemi soutint le feu avec énergie; les batteries qui occupaient la rue Royale et le coin du Palais du prince d'Orange, nous firent beaucoup de mal ; toutefois, celle de la rue Royale ne résista pas longtemps ; nos volontaires qui avaient pris position au sommet de la Montagne du Parc et dans différentes maisons de la rue Royale, les forcèrent de battre en retraite. Néanmoins, le feu continua avec acharnement de part et d'autre jusqu'à 6 heures du soir. Nous eûmes environ 80 hommes tués et blessés. Le combat ayant été suspendu par l'arrivée de la nuit, nos tirailleurs revinrent tous vers moi, heureux et fiers d'avoir pu maintenir leur position, et la plupart se retirèrent, se promettant d'en finir le lendemain avec les Hollandais. Des sentinelles furent placées sur toute la ligne pendant la nuit.

Vers dix ou onze heures du soir, je vis arriver M. Parent (le complice de Vandersmissen dans la conspiration de 1842); c'était la première fois que je l'apercevais au milieu de nous; il distribua aux hommes de garde des cartouches, des tire-bourres, des pierres de fusils et du plomb en feuille et s'en alla. De mon côté, j'eus soin de parcourir les différents points de la ligne et de relever les sentinelles d'heure en heure. La nuit se passa sans événement.

Chapitre 3.

Journée du 24 septembre. Coup de canon d'éveil. Arrivée des volontaires. Ils viennent reprendre les postes qu'ils occupaient les jours précédents. Reprises des hostilités. Les Hollandais avaient pris une position de laquelle ils pouvaient décimer nos rangs sans que nous puissions les atteindre. Nos volontaires tiraient en vain. La Jambe de Bois s'avance pour reconnaître la position de l'ennemi. La barricade formée des bancs du Parc et placée derrière la haie leur servait d'abri. La Jambe de Bois l'ayant découverte, pointe sa pièce dans sa direction et la fait sauter en éclat. Par suite les Hollandais sont forcés de se retirer dans le haut du Parc ; ils y sont poursuivis par nos volontaires. Arrivée de l'artillerie légère et de la cavalerie hollandaises. Nos volontaires sont obligés de reculer devant ces forces. Le calme et le sang-froid de la Jambe de Bois sauvent encore la cause nationale. A la tête de son canon il fait reculer l'artillerie légère et la cavalerie hollandaise. Nos tirailleurs recommencent leur feu jusqu'au soir. Nous avions perdu 700 à 800 hommes. L'armée hollandaise avait souffert davantage.

Le lendemain, 24 septembre, je donnai au point du jour le coup de canon d'éveil ; les volontaires étaient venus reprendre leur poste, soit du côté de la Montagne du Parc, soit dans

les maisons de la rue Royale; je plaçai un nouveau poste à vingt pas de ma pièce pour remplacer mes canoniers qui pourraient être blessés ou tués, et j'en confiai le commandement au sieur Bicheroux. Alors le combat s'engagea avec beaucoup d'acharnement. Au bout d'un quart-d'heure, je remarquai que les Hollandais nous faisait perdre beaucoup de monde. Certain que nos tirailleurs ne pourraient résister longtemps eu égard à la position prise par l'ennemi, laquelle le mettait à même de décimer nos rangs sans pouvoir être atteint, je résolus d'aller reconnaître la ligne ennemie. Les volontaires qui m'entouraient, prévoyant sans doute le danger, voulaient s'y opposer. Je persistai énergiquement dans ma résolution, parce qu'il fallait bien, ou démasquer les Hollandais, ou reculer devant eux. Je partis, et prenant la direction oblique, je longeai l'hôtel de Belle-Vue et devançai le poste qui se trouvait là; j'examinai la position de l'ennemi, j'aperçus des coups de fusils partant de la haie du Parc qui longe la place du palais, puis je vis une barricade que les Hollandais avait faite avec les bancs du Parc; s'étant placés derrière, ils tiraient par-dessous, et c'est ainsi qu'ils nous frappaient sans que nous pussions savoir d'où

leurs coups étaient partis. Lorsque j'eus découvert cette barricade à l'abri de laquelle les Hollandais nous tiraillaient, je revins à mon canon, je pointai ma pièce dans la direction de cette barricade et je la fis sauter en éclat, et même par un heureux hasard, mes boulets qui n'atteignirent pas la première ligne, frappèrent la réserve qui se trouvait dans le fond de la Madelaine. La déroute fut bientôt dans leur rang; ils se retirèrent dans le haut du Parc vers le palais du prince d'Orange. Nos tirailleurs les y poursuivirent, conduit par Pérée de Liége (actuellement lieutenant en retraite); il y entra le premier, portant le drapeau aux couleurs brabançonnes. Il était huit heures du matin, lorsque nos volontaires pénétrèrent dans le Parc; ils y demeurèrent jusqu'à dix heures et demie. Pendant ce temps, ne pouvant faire usage de ma pièce, j'observais les combattants; je remarquai que nos tirailleurs ne gagnaient pas un pouce de terrain, malgré les milliers de coups qu'ils tiraient sur les Hollandais; tandis que ceux-ci, retirés dans le haut du Parc, atteignaient fréquemment les nôtres; je découvris encore la cause du désavantage que nous avions. Les Hollandais, par une ruse de guerre, avaient eu soin d'attacher les morts, derrière les arbres du Parc, de ma-

nière à tromper nos volontaires qui perdaient leur temps à tirer sur eux. Je dépêchai aussitôt un exprès pour les avertir, que les hommes qui se trouvaient derrière ces arbres étaient des cadavres que les Hollandais y avaient attachés. Ayant reconnu l'exactitude du fait, ils s'avancèrent rapidement et tiraillèrent les Hollandais jusque vers onze heures. Tout-à-coup on cria : *sauf qui peut!* et nos volontaires revinrent vers moi en disant : Jambe de Bois, voici l'artillerie légère et la cavalerie qui arrivent au grand trot; je leur répondis : laissez-les venir, nous les attendrons. En effet, ce nouveau renfort de l'armée hollandaise vint se placer devant la grille du Parc, à l'entrée de la place Royale, d'où ils se préparaient à se précipiter sur nous; mais, je ne leur en donnai pas le temps; ma pièce étant prête, je leur envoyai plusieurs décharges qui les obligèrent à prendre la fuite, nous abandonnant même leurs canons. J'ordonnai alors à nos tirailleurs de marcher en avant et de tacher de reprendre la ligne qu'ils avaient dû quitter. Toutefois les tirailleurs hollandais avaient repris leur ancienne position; le feu recommença de toutes parts; il dura sans interruption jusqu'au soir. Ce ne fut que vers quatre heures, que nos volontaires parvinrent à refouler les

Hollandais sur les boulevards et à pénétrer dans le palais du Roi.

Pendant le combat auquel nous nous étions livrés ce jour là, nous avions perdu sept à huit cents hommes. L'armée hollandaise avait cependant souffert beaucoup plus que nous, le nombre de leurs blessés et tués, étaient tellement considérable, qu'ils avaient dû requérir tous les charriots des villages environnants pour les conduire à Anvers. Ce fut ce jour-là, que le sergent major G..., de Namur, qui était venu vers midi avec deux pièces pour me seconder, fut blessé à mort. Le timon et la roue gauche de mon canon furent brisés ; j'eus le dessous de ma jambe de bois cassé, et je fus obligé de lier à ma jambe un manche à balet pour me soutenir. La mitraille que les Hollandais lançaient sur nous d'une batterie qu'ils avaient placée près du bassin du Parc, ainsi que celle qui provenait de différents obusiers, nous envoyaient des morceaux de fer qui venaient sauter sur les toits, frapper les murs de l'Hôtel de l'Europe et retomber à nos côtés. Nous continuâmes néanmoins à répondre au feu de la batterie ennemie, mais elle faisait tant de ravage parmi nous, que les canoniers des deux pièces que m'avaient amené le sergent major G..., prirent la fuite pour la se-

conde fois. C'est alors que je fis manœuvrer deux pièces jusqu'au moment où nous parvimes à repousser les Hollandais vers les Boulevards. — Les tirailleurs des divers postes ne suivirent pas l'exemple des canoniers qui accompagnaient les pièces commandées par le sergent major G... ; de mon côté, je continuais à faire jouer mes deux pièces ; l'ennemi faisait ses efforts pour nous résister, mais il ne put soutenir notre feu ; il quitta sa position et alla se placer de nouveau dans le haut du Parc ; nos tirailleurs les y suivirent encore et reprirent la position qu'ils avaient dû abandonner par l'arrivée de la cavalerie et de l'artillerie légère hollandaises. Vers deux heures et demie de relevée, on vient m'annoncer que les Hollandais tuaient les volontaires qui se dirigeaient sur la place Royale ; que les coups de feu partaient des maisons qui se trouvent aux escaliers des Juifs, lesquelles dominaient la Montagne de la Cour par la rue Isabelle ; je m'avançai pour reconnaître le fait et remarquai, en effet, que des coups de fusils sortaient des lucarnes et des fenêtres de ces maisons. Je fis chercher aussitôt une de mes pièces, la mis en position et tirais plusieurs coups, notamment un dans une fenêtre grillée, l'autre dans la toiture à côté du

chenal, et bientôt les Hollandais se sauvèrent à toutes jambes. Alors je fis barricader cette rue pour éviter une nouvelle surprise; je recommandais aux bourgeois d'y veiller et reconduisis ma pièce au haut de la Montagne de la Cour. Ayant ainsi cessé pendant quelque temps de tirer dans la direction du Parc et mes pièces étant couvertes par les tirailleurs qui me précédaient, les Hollandais, croyant que mes pièces ne pouvaient plus jouer, revinrent à la charge, et une lutte terrible s'engagea de nouveau; je m'empressais de faire signe à nos tirailleurs de se retirer; je recommençais le feu avec une nouvelle énergie pendant un quart-d'heure, et je mis cette fois l'ennemi complétement en déroute. C'est alors que les Hollandais regagnèrent de nouveau le haut du Parc et que nos tirailleurs y rentrèrent en les poursuivant. Pendant ce temps, je ne pouvais plus faire usage de mes pièces; je m'occupais à faire mes préparatifs et donnais mes ordres pour que l'on m'apportât des munitions. C'est dans ce moment que je reçus la visite du général Mellinet, qui vint m'adresser quelques paroles d'encouragement; je ne l'avais pas reconnu d'abord; ce ne fut qu'une demie heure après, lorsqu'il revint, précédé d'un foule nombreuse, criant : *c'est le général Mellinet*

c'est le général Mellinet, que je sus que c'était lui qui était venu me parler quelques instants auparavant; il était accompagné de M. Kessel, et m'adressant de nouveau la parole : Allons, mon brave, me dit-il, pourquoi ne tire tu plus? — Général, lui répondis-je, je ne puis faire usage de mes pièces en ce moment: nos tirailleurs étant dans le bas du Parc et les Hollandais s'étant retirés dans le haut, il me serait impossible de les atteindre. Tout-à-coup, j'aperçus une batterie hollandaise qui vint se placer près du bassin et donnant directement sur moi; je fis un signe aux volontaires qui me précédaient et aussitôt ils se retirèrent, comme par enchantement, au grand étonnement du général; je lui fis remarquer la batterie que j'avais aperçue près du bassin; il vérifia le fait avec sa lunette d'approche, et me dit en effet : les Hollandais rechargent leurs pièces; je pointais la mienne, et ne donnant pas le temps à l'ennemi de mettre le feu à la leur, je tirai et atteignis cette batterie, ainsi qu'un major d'artillerie, qui fut tué sur place. Le prince Frédéric, ayant promis 3,000 florins à celui qui me frapperaient mortellement, ce major était, paraît-il, du nombre de ceux qui avait juré ma mort, et qui espérait ainsi mériter la récompense royale. Il m'a même été rap-

porté par des Belges, fesant partie de l'armée hollandaise, notamment par le sieur Ransonnet, actuellement sergent dans la compagnie des pontonniers, que des efforts inouïs avaient été faits pour m'atteindre. L'effet produit par mes derniers coups furent tels, qu'à partir de ce moment, il n'y eut plus dans le Parc aucune batterie hollandaise dirigée sur nous. Le général Mellinet, à qui ces conséquences n'avaient pas échappé, cria en avant, et marcha à la tête des volontaires, l'épée à la main, jusqu'à la grille du Parc; peu de temps après, il revint vers moi, me disant qu'il faisait chaud au Parc; il avait le col de son habit percé de plusieurs coups de bals; il disparut après s'être entretenu quelques instants avec moi, et je ne le revis que le lendemain à onze heures du matin. Il avait alors le commandement de toute l'artillerie.

Le général étant parti, je fis avancer une de mes pièces au coin du Café de l'Amitié de manière à pouvoir atteindre l'ennemi qui s'était retiré dans le massif faisant face au palais du prince d'Orange, mon ancienne position ne me permettant plus d'être utile à nos volontaires; je manœuvrai de nouveau ma pièce avec une telle opiniâtreté que les Hollandais furent obligés d'évacuer le Parc et de se réfugier sur les Bou-

levards; toutefois cette retraite n'eut pas lieu sans résistance de leur part; elle ne s'opéra qu'au milieu d'une fusillade très-active et très-vive de part et d'autre; ce fut dans ce moment que fut tué le brave Cajot de Liége.

Après cette retraite des Hollandais, nos volontaires pénétrèrent dans le Palais du Roi; il était quatre à cinq heures du soir; ils s'emparèrent de tous les vins qui se trouvaient dans les caves du Palais; ils me les apportèrent et je les distribuais aux blessés et aux combattants.

Je revins alors reprendre mon ancienne position au sommet de la Montagne de la Cour. Lorsque j'y fus, je vis venir quarante à cinquante hommes conduits par un curé; ces individus venaient de Halle. Etant près de moi, ils s'écrièrent : Jambe de Bois, Jambe de Bois, où sont les Hollandais? — Je leur répondis qu'ils étaient près du Palais du prince d'Orange, ainsi que sur les Boulevards. A peine eussé-je prononcé ces mots, qu'ils s'élancèrent comme des étourdis dans la direction du Parc sans vouloir écouter les conseils que je voulais leur donner; et, comme je l'avais prévu, au moment où ils débouchèrent sur la place du Palais, la batterie hollandaise, placée près du Palais du Prince d'Orange, fit une décharge de toutes ses pièces et ces malheureux

furent tous tués et blessés ; un seul d'entre eux revint à moi portant un cadavre sur ses épaules ; c'était le corps de son frère !!! Au même instant, des hommes de la lie du peuple, ivres et dégénérés, cherchant à profiter du désordre qui régnaient alors, vinrent, malgré ma défense, s'emparer de la pièce n° 5, que je commandais avec le n° 2, la conduisirent près des arcades de la rue de Namur, la placèrent en batterie et tirèrent sur nous ; j'allais les trouver accompagné de plusieurs volontaires, et je les sommais de nous restituer la pièce qu'ils avaient prise ; comme ils n'obtempéraient pas, je donnais ordre à mes volontaires de les tuer, s'ils avaient encore l'audace de tirer sur nous. Je retournais à mon canon. Quelques minutes après, je vis arriver au grand galop M. Parent, montant la rue de la Montagne de la Cour, faisant grand bruit en criant sur son passage : En avant, en avant. Il vint jusqu'au milieu de la place Royale ; puis il fit un demi tour et retourna par le chemin d'où il était venu.

Je reçus ensuite la visite de M. le baron d'Hooghvoorts, qui vint m'adresser quelques paroles de bienveillance et m'offrir à boire.

La fusillade continua jusqu'à la nuit, malgré la pluie qui, vers les cinq heures, avait com-

mencé à tomber ; enfin, dès que nous ne pûmes plus y voir, le feu cessa des deux côtés. Il était six heures et demie du soir ; je me disposais à donner mes ordres aux différents postes qui devaient veiller pendant toute la nuit, lorsque tout-à-coup j'entendis crier de nouveau : *sauve qui peut !* Tous les postes furent encore une fois abandonnés et je me trouvais seul avec la sentinelle de ma pièce ; je fis chercher mes deux canonniers Thiry et Chaumont qui étaient allés se sécher dans une maison voisine portant l'enseigne de l'Homme Sauvage. Dès qu'ils furent arrivés, je leur fis conduire ma pièce au pied de la Montagne de la Cour.

Troisième partie. — Chapitre Ier.

La Jambe de Bois descend la Montagne de la Cour avec son canon que les sieurs Thiry et Chaumont conduisaient; il le fit placer au pied de cette rue, où il ordonna immédiatement de construire une barricade. Des sentinelles furent placées à toutes les issues des rues avoisinantes. Arrivée de nouveaux volontaires qui s'empressèrent de se joindre à la Jambe de Bois pour faire le service de la nuit. La Jambe de Bois accompagnée d'un détachement de 20 hommes parcourt durant toute la nuit les rues de la ville qu'il était important de défendre.

Chemin faisant, je remarquai que toutes les maisons étaient fermées et qu'un silence de mort les enveloppaient toutes; cependant, vers le milieu de la rue, j'aperçus une maison dans laquelle il y avait de la lumière dans une arrière pièce; je m'en approchais afin d'allumer ma pipe (n'ayant plus fumé depuis quatre jours); lorsque je voulus entrer, je vis que la clef était restée sur la

porte; je pénétrai dans la pièce où se trouvait la lumière, il y avait une table servie de café. Les habitants de la maison s'étaient sauvés, sans doute lorsqu'ils avaient entendu le cri fatal de *sauf qui peut*; comme j'étais très-altéré, je me versai une tasse; je pris la bougie et me rendis dans la première pièce pour voir si réellement il n'y avait personne; je vis que j'étais dans un magasin d'orfèvre; il y avait des cases remplies de bijoux et d'autres ouvrages d'or et d'argent; puis je sortis de cette maison, fermant la porte à la clef, que j'emportai dans ma poche; je descendis la Montagne de la Cour et rejoignis mon canon que l'on avait placé à l'endroit que j'avais indiqué. Là, je retrouvai plusieurs de nos volontaires et une foule considérable de bourgeois; je fis construire une barricade dans le bas de cette rue et fis placer des sentinelles dans toutes celles qui y aboutissaient.

Pendant qu'on était occupé à cette construction, je me rendis chez une pâtissière qui m'avait fait appeler; elle me fit prendre du bouillon dont j'avais grand besoin, n'ayant mangé qu'une seule fois depuis le 20 septembre.

Après avoir pris mon bouillon, je remerciai cette dame et lui racontai l'aventure qui m'était arrivée dans la maison de l'orfèvre. Cette dame

me dit qu'elle le connaissait ; je la priai instamment de le faire prévenir que la Jambe de Bois avait la clef de sa maison, et qu'il l'avait emportée afin de sauve-garder les richesses que son magasin renfermait. Après cet entretien avec la pâtissière, je retournais à la barricade. Pendant que j'étais occupé à mettre ma pièce en position, je vis arriver de nouveaux volontaires; je leur demandai s'ils voulaient passer la nuit avec moi et ils s'empressèrent de répondre : Oui, Jambe de Bois, oui, Jambe de Bois. Je formai un poste de seize personnes; je mis à leur tête un jeune homme blessé, portant son bras en écharpe, que je reconnaissais pour être celui qui m'avait apporté un manteau à la Place Royale, alors qu'il pleuvait à verse et que j'étais percé jusqu'aux os. Ce poste étant formé, je le plaçai dans l'intérieur d'une maison en réparation qui nous avoisinait. Pendant que je faisais ces préparatifs, on vint m'avertir qu'il y avait au Grand Sablon, deux petits canons, dites pièces de montagne; je les fis chercher, les ajuster sur des chevalets et les mis en position à côté de mon canon.

Toutes ces mesures étant prises, j'ordonnai à vingt hommes de me suivre pour aller faire la ronde. Arrivés à la Place Royale, nous sur-

primes un homme qui portait du pain aux Hollandais; nous le dépouillâmes et je le fis conduire à l'Amigo. Lorsque nous arrivâmes près de l'Hôtel de Belle-Vue, nous entendîmes dans le Parc le bruit de pioches et de pelles : les Hollandais étaient occupés à enterrer leurs morts. Nous allâmes ensuite dans la rue de Namur; étant près des arcades, nous entendîmes le hennissement d'un cheval; nous avançâmes et je reconnus que c'étaient les chevaux ainsi que la pièce qu'une bande de mauvais sujets nous avaient enlevées dans l'après-dînée, j'ordonnai à mes hommes de saisir les brides et de conduire cette pièce au Grand Sablon; avant de quitter, j'avais eu soin de placer des sentinelles à 25 pas de distance, l'une au Café de l'Amitié, l'autre à l'Hôtel Britannique et une troisième à l'arcade de la Porte de Namur, avec ordre de se replier les unes sur les autres et de ne faire feu que dans la Montagne de la Cour. Lorque nous fûmes au coin de la rue qui débouche sur le Grand Sablon, nous entendîmes crier : Qui vive! mais nous n'eûmes pas besoin de répondre, on me reconnut au bruit que faisait ma jambe; on enleva une partie de la barricade qui avait été faite dans cette rue et je passais avec ma pièce; arrivé sur le Grand Sablon, nous eûmes tous les habi-

tants de cette localité sous les armes. Là, je formai un poste composé de tous les bourgeois et plaçai des sentinelles aux issues de toutes les rues qui aboutissaient au Grand Sablon Je donnai la garde de la pièce que nous avions ramenée de la Porte de Namur à un artilleur bruxellois.

Puis je regagnais ma barricade par la rue de l'Empereur. Je me rendis au poste que j'y avais établi et je délivrai des bons pour de la bierre et du fromage, qu'ils mangèrent avec le pain enlevé aux Hollandais; je visitai mes pièces, j'ordonnai à deux hommes de se rendre au sommet de la montagne, où j'avais ma poudrière pour prendre des munitions, jugeant que celles qui étaient dans mon coffret pourraient être insuffisantes; je changeai mes sentinelles, puis je me dirigeai de nouveau avec une vingtaine d'hommes sur la Place Royale; je fis enlever les paniers de mitraille que j'avais dû abandonner, lorsque, me trouvant seul, je dus descendre la Montagne de la Cour après ce fatal *sauf qui peut* qu'un espion hollandais avait jeté au milieu de nous.

Je continuai cette surveillance toutes les heures jusqu'à cinq heures du matin, heure à laquelle je vins reprendre avec ma pièce et

mes volontaires mon ancienne position sur la Place Royale.

Chapitre 2.

Le 23 septembre, au point du jour, nouvelle reprise des hostilités. Nos tirailleurs ne tardent pas de pénétrer dans le Parc. Ils poursuivent les Hollandais jusque sur les Boulevards, et conservent leur position pendant toute la journée. La Jambe de Bois change de position, fait conduire sa pièce près du Café de l'Amitié de manière à pouvoir encore atteindre l'ennemi; arrivée du général Hellinet en qualité de commandant en chef de l'artillerie bruxelloise; la Jambe de Bois ordonne de placer deux petites pièces, dites de montagne, sur le toit du Café de l'Amitié; de là il fait tirer dans les fenêtres du Palais du Roi, que les Hollandais avaient repris pendant la nuit. Nos volontaires les en expulsent, y découvrent le sabre d'honneur du prince d'Orange; ils en font cadeau à Don Juan Van Halen, commandant en chef de toutes les forces militaires de Bruxelles. La nuit survient. Le feu cesse, la Jambe de Bois continue à faire sa ronde comme les nuits précédentes.

Le 23 septembre, au point du jour, pendant que j'étais occupé à remettre ma pièce en batterie, nos volontaires arrivèrent en masse. Je fis rétablir mes postes comme la veille. Ces disposi-

tions étant prises et apercevant de nouveau les Hollandais dans le Parc, je tirai un coup de canon comme signal du combat ; nos volontaires commencèrent aussitôt le feu et ne tardèrent pas à pénétrer dans le Parc. Ils poursuivirent les Hollandais qui se retirèrent encore dans le haut du Parc et sur les Boulevards. Nos tirailleurs conservèrent cette position pendant toute la journée, malgré la résistance des Hollandais qui continuèrent un feu bien nourri.

Vers 8 heures du matin, on vint m'avertir que plusieurs de nos volontaires vendaient leurs armes aux Hollandais qui se trouvaient dans la rue Verte, près de la rue de Namur. Je me rendis dans cette rue, accompagné d'un peloton. Lorsque l'officier hollandais me vit arriver : Jambe de Bois, s'écria-t-il, si tu veux venir de notre côté, tu auras de l'or tant que tu voudras? Pour toute réponse, je me tournai vers mon peloton et ordonnai le feu ; ceux-ci ripostèrent vigoureusement, en dirigeant principalement leurs coups vers moi, mais ils ne m'atteignirent pas.

Ceci fait, je laissai 20 hommes sur ce point pour empêcher le trafic des armes ; je m'assurai si les rues qui aboutissent au Petit Sablon et au Pont de Fer étaient bien défendues, et je retournai à ma pièce. J'y étais de quelques ins-

tants, lorsque je vis arriver des hommes accourant vers moi ; ils venaient m'annoncer que les Hollandais étaient dans l'église St.-Jacques sur Caudenberg et prétendaient que je devais tirer sur l'église ; je m'y refusais, leur disant qu'il suffirait de tirer sur les Hollandais lorsqu'ils sortiraient du temple. A peine avais-je achevé ces paroles, que des grenadiers Hollandais, portant des bonnets à poils, vinrent se poster derrière le pillier des arcades du Borgendal ; il n'était donc pas vrai que les Hollandais fussent dans l'église ; je me dirigeai seul vers l'endroit où je les avaient aperçus ; nos volontaires faisaient tous leurs efforts pour me retenir ; j'avançai malgré eux, et, arrivé au milieu de la Place Royale, à 25 ou 30 pas des grenadiers Hollandais, je tirai mon sabre ; continuant à me rapprocher d'eux, je sommai l'officier qui les commandaient de venir décider la bataille avec moi ; mais il n'osa accepter le défi ; j'appelai mes volontaires, leur ordonnai de marcher sur eux et aussitôt ils s'enfuirent. Ces hommes étaient sans doute bien lâches, car avec les forces dont ils disposaient, il leur eût été facile de nous contraindre à la retraite ; mais ils connaissaient notre courage et savaient qu'ils n'auraient pu nous vaincre qu'en engageant avec nous une

lutte terrible devant laquelle ils reculaient.

Dès qu'ils eurent disparus, je repris encore mon ancienne position, observant nos volontaires qui continuaient à s'élancer dans le Parc et à tirailler sur les Hollandais ; dans cette occurrence, ne pouvant plus faire usage de ma pièce et sachant qu'une grande partie de l'infanterie hollandaise s'était retirée du côté du Palais du prince d'Orange, je conduisis mon canon au coin du Café de l'Amitié, de manière à pouvoir atteindre l'ennemi. Il avait repris, pendant la nuit, possession du Palais du Roi et tirait sur nous par les croisées.

Dans ce moment, il était environ dix à onze heures, le général Mellinet fit amener sur la Place royale trois pièces d'artillerie ; il vint à moi, me dit que ma position était bonne et que je devais la conserver; il fit placer une pièce dans les arcades du Musée, une près du Pont de Fer et une autre sous le porche de l'Hôtel de Belle-Vue ; il avait même fait un trou dans la porte donnant sur le Parc pour y placer l'embouchure d'un canon, position inutile alors, puisque les Hollandais s'étaient retirés dans la partie supérieure du Parc et sur les Boulevards, de sorte qu'il ne nous était plus possible de les atteindre. Moi même j'avais été forcé de demeurer dans

l'inaction, me tenant cependant sur la défensive.

La fusillade continuait toujours entre nos tirailleurs d'une part et les Hollandais de l'autre. Craignant que ces derniers ne remportassent quelqu'avantage sur nous, je me fis amener les deux petites pièces dites de montagne que j'avais placées, le jour précédent, à ma barricade de la Montagne de la Cour ; j'ordonnai de les porter sur le toit du Café de l'Amitié et de tirer de là sur les fenêtres du Palais du Roi ; bientôt nous en furent maîtres, nos volontaires purent y pénétrer ; ce fut alors que l'on trouva dans une cheminée du palais le sabre d'honneur du prince d'Orange, dont on fit cadeau à don Juan Van Haelen, qui avait reçu, dans la nuit du 24, le commandement de toutes les forces militaires de Bruxelles. Lorsque nous eûmes repris le Palais du Roi, on y plaça une garde pour le garantir du pillage. La nuit étant survenue, le feu cessa de toutes parts comme les jours précédents ; nous perdîmes, ce jour-là, environ 120 hommes.

Comme les autres nuits, je continuai à faire ma ronde et à relever mes sentinelles.

Chapitre 3.

Le dimanche 26 septembre, le combat recommence encore de la même manière que la veille. Les Hollandais font leurs préparatifs de retraite. Le général Mellinet lance des boulets rouges et des fusées incendiaires dans la direction du Palais, pour chasser les Hollandais qui y étaient rentrés une troisième fois; il incendia les maisons voisines. Nos tirailleurs continuent leur feu pendant toute la journée et se rendent maîtres de tous les points importants que les Hollandais avaient occupés dans la capitale. Ceux-ci quittent la ville, étant en pleine déroute. Nos volontaires regagnent leur domicile. La Jambe de Bois reçoit l'hospitalité chez un tailleur, demeurant Marché aux Poissons. Le lendemain il est éveillé par le peuple réclamant à grands cris sa présence. Le général Mellinet à la tête de l'artillerie, avait été arrêté dans sa marche, sur le Grand Sablon, par les habitants qui refusaient de le laisser passer sans la Jambe de Bois. Lorsqu'elle fut arrivée, le peuple forma la haie des deux côtés de la colonne qui pénétra dans le Parc. L'artillerie bruxelloise, sous le commandement du général Mellinet, se forma en bataille près du bassin du Parc; là, Mellinet leur adresse une allocution pour les engager à le proclamer général. La Jambe de Bois est entourée par le peuple qui se pressait pour le voir et le remercier. Le Gouvernement provisoire s'installe au local des États-Généraux.

Le lendemain dimanche, 26 septembre, au point du jour, je donnai le signal du combat;

nos tirailleurs s'élancèrent aussitôt vers le Parc dont les Hollandais s'étaient emparés pendant la nuit.

Vers sept heures du matin, le général Mellinet vint encore avec ses tirailleurs reprendre sa position de la veille, mais nous ne pûmes faire usage de nos pièces ce jour-là, nos tirailleurs étant sur la ligne et poursuivant les Hollandais qui se disposaient à la retraite.

Vers trois ou quatre heures, tandis que les Hollandais occupaient encore le Palais du Roi qu'ils nous avaient repris aussi pendant la nuit, le général Mellinet vint me demander des boulets se proposant de tirer à boulet rouge sur le Palais, le seul point que les Hollandais occupaient encore; je lui fis observer qu'il n'était pas nécessaire pour débusquer l'ennemi d'incendier le Palais, que déjà nous l'en avions expulsé avec des petites pièces dites de montagne; il ne tint aucun compte de cet avis, il lança des boulets rouges et des fusées incendiaires dans la direction du Palais et mit ainsi le feu aux maisons voisines; ce moyen extrême, auquel il n'était certes pas nécessaire de recourir, força les Hollandais à sortir immédiatement de leurs retranchements. Au surplus, rien ne nous obligeait à nous rendre maîtres du Palais, puisque les Hol-

landais quittaient en masse la capitale. Ainsi, vers cinq heures du soir, l'ennemi ne se défendait presque plus. La nuit étant arrivée, le feu cessa complètement.

On vint alors nous délivrer des billets de logement; au même moment, un volontaire bruxellois, qui se trouvait à mes côtés, fit remarquer que je n'avais pas besoin de billet de logement, que toutes les maisons devaient m'être ouvertes, et il ajouta que je logerais d'abord chez lui. Je lui répondis que j'étais bien reconnaissant de l'offre qu'il me faisait, que je l'acceptais volontiers, mais qu'auparavant il fallait que je m'assurasse si réellement les Hollandais étaient en fuite, comme on le disait. Allez, me dit-il, je vous attendrai ici; et il se plaça auprès de mon canon; je me dirigeai vers le Parc accompagné de quelques hommes, et j'aperçus en effet les Hollandais qui défilaient sur le Boulevard vers la porte de Louvain. Lorsque je revins sur la Place Royale, ma pièce avait disparu; je pris des informations pour savoir ce qu'elle était devenue, et j'appris que le général Mellinet l'avait fait conduire à la Chapelle, située rue Haute, où se trouvait également le reste de l'artillerie. Je partis ensuite avec ce volontaire qui m'avait généreusement offert l'hospitalité,

c'était un marchand tailleur, demeurant sur le Marché aux Poissons ; il me reçut cordialement et me traita comme un frère ; dès que j'eus achevé de souper, j'allai me coucher, harrassé et brisé de fatigues ; je n'avais plus dormi depuis quatre jours. Je dormais d'un profond sommeil, lorsque je fus éveillé par mon hôte qui venait m'annoncer que l'on m'attendait pour entrer dans le Parc.

Je courus immédiatement sur la place du Grand Sablon, et j'appris que le général Mellinet, se dirigeant vers le Parc, avait été arrêté dans sa marche par les habitants. Voici ce qui s'était passé.

Le général étant arrivé avec la compagnie d'artillerie près de la fontaine du Grand Sablon, les bourgeois lui demandèrent où il allait? Il répondit : Je vais prendre possession du Parc. On lui fit observer qu'il lui manquait quelqu'un ; le général prétendit que sa compagnie était au complet. Les bourgeois insistèrent et lui firent défense d'avancer jusqu'à ce qu'il ait été rejoint par celui que ces bourgeois réclamaient si vivement ; le général ne devinant pas de qui on voulait parler, on s'écria de toute part : *C'est la Jambe de Bois qu'il nous faut, c'est la Jambe de Bois!* Et aussitôt on vint me chercher, c'est

alors que je fus éveillé et que j'aperçus le peuple dans la rue qui, impatient de me voir, m'obligea de partir sans déjeûner. Je me dirigeai vers le Sablon, suivi d'une foule considérable. Ayant atteint la rue Haute, où se trouvait la dernière pièce de la colonne d'artillerie qui se rendait au Parc, plusieurs hommes m'enlevèrent en criant : *vive la Jambe de Bois, vivent les Belges*, et me portèrent sur le coffret de la première pièce; quand je fus assis, on dit au général : Maintenant vous pouvez marcher. Il avait été forcé de stationner pendant plus de deux heures, tant on avait eu de peine à découvrir mon domicile improvisé.

Le peuple forma immédiatement une haie des deux côtés de notre colonne et nous escorta jusqu'au Parc en criant : *vive la Jambe de Bois ! vivent les Belges !*

Nous entrâmes dans le Parc, et après en avoir fait le tour, nous vinmes nous former en bataille près du bassin. On fit l'appel; dès qu'il fut terminé, je remarquai que mon nom seul n'avait pas été appelé (cette omission avait sans doute été faite par ordre du général Mellinet), et aussitôt le général s'adressant à nos canoniers leur dit : Mes amis, vous devez aujourd'hui choisir votre général; et tous, excepté moi, s'écrièrent

unanimement : *c'est Mellinet, c'est Mellinet, vive notre général!*

Il ne m'était pas possible d'éprouver pour cet homme les mêmes sentiments, moi qui ne voyais en lui qu'un intrigant; au surplus, sa conduite pendant les trois jours de combat que nous avions eus à soutenir pour expulser les Hollandais, ne pouvait lui mériter les honneurs du grade auquel on voulait l'élever. Les actes qu'il posa immédiatement après sa nomination me prouvèrent que mes pressentiments ne m'avaient pas trompés : en effet, il nomma aussitôt après capitaine de première classe, le sieur Lefebvre, celui qui avait abandonné sa pièce le 25 septembre dans la rue Ducale et qui ne reparut que le 25, alors que la victoire était en quelque sorte remportée; capitaine en second, le sieur Defossé, qui ne s'était pas signalé davantage; il choisit également pour lieutenant des hommes aussi obscurs que les deux autres. Cela étant, il passa l'inspection de l'artillerie, et lorsqu'il fut près de moi: Tiens, dit-il, j'ai oublié la brave Jambe de Bois et je le nomme commandant; mais je m'empressais de refuser ce grade, ajoutant que je n'étais pas venu à Bruxelles pour recevoir une place ni intriguer, mais pour défendre mon pays. —Soit, me dit-il, c'est comme

tu veux. Il acheva son inspection, puis il nous ordonna de rompre les rangs.

Lorsque je sortis du Parc, je fus entouré d'une foule d'hommes et de femmes qui m'embrassaient en criant : *vive notre libérateur!* Je fus tellement accablé de caresses par le peuple, que j'eus bien de la peine à m'enfuir pour m'y soustraire. Cherchant à regagner mon logis et descendant la Montagne de la Cour, je fus arrêté par la pâtissière qui, dans la nuit du 24, m'avait offert du bouillon; cette brave femme m'engagea à demeurer chez elle, et en effet, j'y suis resté pendant le reste de mon séjour à Bruxelles.

C'est peu de temps après que le gouvernement provisoire a pris les rênes de l'État et s'est installé dans l'ancien local des États-Généraux.

Troisième partie. — Chapitre Ier.

Le 29 septembre. Don Juan Van Haelen fait appeler la Jambe de Bois au quartier-général et le présente à son état-major. Partout la Jambe de Bois est entourée des plus vives manifestations. Il lui est accordé une pension de 300 florins. La visite chez le baron Vanzeulen. Ordre du général Bellinet, feuille de route; départ.

Le 29 septembre, je fis la rencontre du sieur Pourbaix : Jambe de Bois, me dit-il, je vous cherche depuis vingt-quatre heures; veuillez me suivre. — Où, lui demandai-je. — Au Palais Royal, me répliqua-t-il. — Là se trouvait don Juan Van Haelen ainsi que son état-major. Lorsque don Juan Van Haelen m'aperçut, il s'avança vers moi, me présenta à son état-major, puis il me dit : Jambe de Bois, vous ferez partie désormais du

quartier-général et vous logerez au Palais. Je m'y établis en effet. On me fit cadeau d'un sabre d'honneur et d'un uniforme de fantaisie (il se composait d'une capotte bleue avec passe-poils et parements rouges, ainsi que d'un pantalon de même couleur). On me fit même présent d'une jambe de bois neuve pour remplacer celle qui avait été brisée au combat. A partir de ce moment jusqu'au 15 octobre, époque de mon retour à Liége, je reçus partout, même dans les premières maisons de Bruxelles, les plus grands honneurs. Le baron E. d'Hoghvoorst, qui m'avait vu à l'œuvre, m'invita chez lui à différentes reprises et m'exprima, par les manifestations les plus sincères, la reconnaissance qu'il éprouvait pour les services que j'avais rendus au pays.

Dans les premiers jours du mois d'octobre, je fis rencontre près de l'église Ste-Gudule de deux gendarmes hollandais qui s'étaient introduits en ville incognito, à la suite d'une sortie que nos volontaires avaient faite pour s'assurer de la position que l'ennemi avait prise aux environs de Bruxelles; je les avait reconnus au pantalon de drap gris qu'ils avaient l'habitude de porter. Je me lançai vers leurs chevaux, je les arrêtai et les sommai de descendre; ils saisirent aussitôt leurs pistolets, mais avant qu'ils eussent pu en

faire usage, j'avais tiré mon sabre et j'allai m'en servir, lorsqu'ils rengainèrent leurs armes et obtempérèrent à mes injonctions. Je conduisis mes deux prisonniers au quartier-général. Lorsque nous y fûmes arrivés, ils demandèrent à parler au général en chef, don Juan Van Halen; je les y conduisis, et, se trouvant en sa présence, l'un d'eux tira de sa poche un papier et le remit au général. Celui-ci, après en avoir pris lecture, se tourna vers moi et me dit : Jambe de Bois, ces deux hommes sont porteurs d'un ordre, il faut leur rendre la liberté. Je dus donc les lâcher et ils regagnèrent aussitôt la porte de Louvain.

Quelques jours plus tard, j'appris par les journaux, que le Ministre de la guerre, le général Goblet, avait rendu un arrêté par lequel il me créait une pension de 500 florins réversible sur ma femme et mes enfants. Bientôt mes amis vinrent me féliciter à cette occasion; mais je leur répondis que je n'étais pas venu à Bruxelles pour recevoir une pension, ni pour retirer aucun avantage; je demande seulement, ajoutai-je, que l'on continue à me payer celle que je recevais du Gouvernement précédent.

Ces paroles étant arrivées aux oreilles du baron de Vanzeulen, celui-ci me fit appeler chez lui; je m'empressai de me rendre à son invita-

tion. Lorsque je fus en sa présence, il m'entretint pendant assez longtemps, et me dit entr'autres qu'il avait appris que j'avais refusé la pension de trois cents florins, et se plaçant à un autre point de vue que moi : Tu as bien fait, me dit-il, ce n'est pas ainsi que la patrie pourra s'acquitter envers toi des sacrifices que tu t'es imposés pour elle, ainsi que du dévouement sans borne dont tu as fais preuve. Et en terminant, il me promit qu'il se rendrait le même jour à l'hôtel de M. Tielemans, alors Ministre de l'Intérieur, pour l'engager à lui prêter son appui à l'effet de me donner une position honorable dans l'armée belge et de m'élever au grade dont j'étais digne; car, c'est à vous seul, brave Jambe de Bois, me dit-il, que la Belgique doit son indépendance.

Ces démarches furent plus tard couronnées de succès; je fus, le 7 décembre, nommé capitaine d'artillerie.

Le douze octobre, le général Mellinet, voulant me donner une marque de confiance, m'envoya l'ordre suivant :

« Le général commandant l'artillerie bruxelloise, chef de l'État major-général, autorise le citoyen J.-J. Charlier à communiquer dans l'intérieur de la caserne de l'artillerie bruxelloise,

pour y prendre les informations qu'il jugera nécessaires et dresser son rapport. »

Bruxelles, le 12 octobre 1830.

Pour copie conforme :

Le général commandant l'artillerie bruxelloise,

(Signé) Mellinet.

Je me rendis à la caserne ; je fis mon rapport et j'ordonnai à un canonier de le porter au général.

Désirant revoir ma ville natale, ma famille, mes amis que j'avais quittés depuis plus de deux mois, je demandai la permission de revenir à Liége, et le 15 octobre, je reçus ma feuille de route, elle était ainsi conçue :

« Le colonel commandant la place de Bruxelles, invite les autorités militaires et civiles, de laisser passer librement, et de prêter aide et assistance, en cas de besoin, à Monsieur Charlier Jean-Joseph, officier d'artillerie (dit la Jambe de Bois), se rendant à Liége pour affaires de famille, en passant par Louvain, Tirlemont, St.-Trond et Liége ; il pourra séjourner à Louvain.

Délivré à Bruxelles, le 15 octobre 1830.

Pour copie conforme :

Le colonel commandant de place,

(Signé) De l'Escaille.

Le même jour, je quittai Bruxelles.

Chapitre 2.

La Jambe de Bois quitte Bruxelles pour se rendre à Liége ; son arrivée à Louvain, son séjour dans cette ville, son départ forcé pour échapper aux dangers auxquels l'envie et la jalousie de quelques volontaires de l'artillerie bruxelloise l'avait exposé. Son passage à Tirlemont, à St.-Trond et son arrivée à Liége. — Réception de l'Hôtel-de-Ville ; marque de reconnaissance qu'il reçoit de toutes parts ; difficultés avec quelques autorités pour obtenir le paiement de sa pension. Sympathie publique à Liége, à Huy, à Namur, à Wavre et dans toutes les localités qu'elle traversait, dépêche de M. Tielmans, accompagnée de l'arrêté du Gouvernement provisoire du 7 décembre 1830.

Le 15 octobre 1830, je me mis en route ; me dirigai vers Louvain et y arrivai dans la soirée. Je me rendis immédiatement à l'Hôtel-de-Ville pour y prendre mon billet de logement ;

les employés qui s'y trouvaient me reçurent avec enthousiasme et me conduisirent à l'Hôtel de la Grande Poste. Le lendemain matin, les autorités de la ville vinrent me visiter et m'invitèrent à assister à la revue et à la distribution des médailles d'honneur que l'on devait décerner aux citoyens qui avaient combattu pour la cause de l'indépendance nationale.

Lorsque cette solennité fut achevée, M. De Neef, bourgmestre de la ville, me ramena chez lui et me donna une place d'honneur à sa table.

Le général Mellinet, alors en garnison à Louvain avec l'artillerie bruxelloise, dont il avait le commandement en chef, se présenta ce même jour chez M. le bourgmestre ; il fut introduit dans l'appartement où nous dînions, et après avoir causé quelque temps avec M. De Neef, il sortit et ne reparut plus.

Mon hôte vint se placer à mes côtés, me remit ma feuille de route [1], et me confia que l'artillerie bruxelloise avait formé le projet de

(1) Vu par moi Commandant de la garde bourgeoise et inspecteur aux revues de l'arrondissement de Louvain et des deux Campines.

Louvain, le 16 octobre 1830.

Pour copie conforme :

(Signé) De NEEF.

m'assassiner. Il me pria de ne pas m'exposer à leurs coups, et pour les déjouer, fit chercher une voiture particulière, m'y fit entrer, à l'insu de tout le monde, et ordonna au cocher de me conduire rapidement à Tirlemont.

Il paraît en effet que certains Belges, envieux et jaloux de la considération et de l'estime que je m'étais acquis par ma conduite pendant les journées de septembre, avaient réellement décidé de porter atteinte à mes jours.

Le fait m'a d'ailleurs été rapporté par quelques artilleurs, que la discrétion me fait un devoir de ne pas nommer; de plus, une circonstance, dont j'ai été témoin, fait disparaître tout doute à cet égard. Au moment où ma voiture passa devant la caserne, plusieurs canonniers m'aperçurent et crièrent, *le voilà! le voilà!* Et ils se mirent à ma poursuite, mais ils ne purent m'atteindre!

Je fus bientôt à Tirlemont, j'allai immédiatement faire viser ma feuille de route, et après avoir passé la nuit dans cette ville, je partis de grand matin (1).

---

(1) Vu par nous Commandant de la garde bourgeoise et des volontaires de Tirlemont.

Pour le commandant :

(Signé) Ch. De LENSEMAN, adjudant-major.

Le même jour, j'arrivai à St.-Trond, je fis de nouveau viser ma feuille (1), et quelques heures après, j'apercevais avec une joie indicible les clochers de la ville de Liége.

Il était quatre heures de relevée, lorsque je revis l'Hôtel-de-Ville. Aussitôt que mes concitoyens connurent mon arrivée, ils accoururent, m'entourèrent de leurs félicitations et me portèrent en triomphe dans la salle des séances du Conseil communal.

Le Comte de Berlaimont, président du Conseil, prit la parole et m'adressa une allocution extrêmement flatteuse; il me dit entr'autre : « Jambe de Bois, les services que vous avez rendus au pays sont immenses, la ville de Liége, reconnaissante, vous fera faire une jambe d'argent!... »

. . . . . .

. . . . . .

Après cette réception, les autorités de la ville m'offrirent un banquet à Chaudfontaine. Nous

---

(1) Vu par moi, le Commandant provisoire du 1er bataillon du 1er régiment. BERLAIMONT.

St.-Trond, le 17 octobre 1830.

Pour copie conforme :

(Signé) AIX.

partîmes aussitôt, escortés par les cuirassiers, dont le sieur Lucas était le commandant. Un grand nombre de compatriotes nous y accompagnèrent, et, je dois le dire en leur honneur, c'était à qui me donnerait le plus de marque d'attachement et de reconnaissance.

Les jours suivants, je fus successivement invité dans les premières maisons de la ville; partout on me complimentait, on m'interrogeait sur les derniers événements de Bruxelles et l'on s'étonnait surtout de voir qu'une poignée de volontaires, la plupart étrangers à la carrière militaire, eussent pu en quelques jours repousser une armée de 20 mille hommes, forte et disciplinée.

Mais, leur disais-je, le courage et l'amour de la patrie, font plus que la puissance des baïonnettes.

Le 26 octobre, je me rendis à Seraing, pour remettre à M. De Neef, bourgmestre de cette commune, une lettre de son frère de Louvain.

M. Pastor, directeur de l'établissement Cockerill, ayant appris que j'étais dans cette localité, manifesta le désir de me voir; je me rendis à son invitation, il m'offrit un verre de vin, me parla des événements politiques, et me fit une réception des plus affectueuses.

Le 27 octobre, je fis viser ma feuille de route à Liége pour me rendre à Bruxelles (1).

Lorsque je me présentai chez M. Donckier, commandant de la place, pour lui faire signer ma feuille de route, il me demanda si je n'avais pas besoin d'argent? Demandez, me dit-il, on vous doit tout, on ne peut rien vous refuser.— Eh bien, lui répliquai-je, donnez-moi cinquante florins pour ma pauvre vieille mère et mes petits enfants, privés de mes secours depuis si longtemps.— Comment! me dit-il, vous ne demandez que cela, et au moment même il me remit un bon de la somme ci-dessus.

Le lendemain, je me présentai chez M. De Brouckère, gouverneur militaire de la province; lorsque je fus dans la cour de son hôtel, situé place St.-Paul, je demandai à parler au gouverneur. On me répondit qu'il n'y était pas; j'attendis pendant deux heures, puis je vis arriver M. Donckier qui venait déposer son rapport. Dès qu'il m'aperçut, il s'écria : tiens, Charlier,

---

(1) Vu à l'Etat major de la place de Liége.

Liége, le 27 octobre 1830.

Pour copie conforme :

(Signé) DONCKIER, commandant.

tu es toujours ici ? — Mon commandant, lui dis-je, voilà deux heures que je fais *antichambre* dans la cour. — Entre avec moi, me dit-il ; je le suivis, et il m'introduisit dans le cabinet de M. De Brouckère. Lorsque celui-ci me vit entrer, il s'avança et dit : Que veut la jambe de bois? je lui présentai ma feuille de route et le bon de cinquante florins ; il les prit de mes mains, me remit cinquante florins ainsi que ma feuille de route après l'avoir visée. En disant : les communes devraient payer vos frais de voyage, mais j'entends que vous les payiez vous-mêmes. — C'est bien, lui dis-je, si l'on ne veut pas payer ces frais à Liége, on me les payera probablement à Bruxelles. En effet, lorsque je racontai aux autorités municipales de cette ville ce qui s'était passé entre M. de Brouckère et moi, on me fit remettre, avec empressement, un mandat de cinquante florins, dont j'en envoyai une partie à ma mère.

Le 7 décembre 1830, je fus nommé capitaine d'artillerie en retraite.

J'obtenais un prix de la générosité du gouvernement provisoire : une position honorable dans l'armée Belge. Cette administration était composée d'un grand nombre de véritables patriotes qui, pour la plupart, avaient été pour ainsi dire témoins de ma conduite.

Dans les premiers mois de l'année 1831, M. Surlet de Chokier fut nommé Régent, et remplaça le gouvernement provisoire.

Avec le Régent, l'administration fut modifiée et je vis avec peine, que des hommes appartenant à l'opinion orangiste, étaient appelés à en faire partie; aussi, rencontrai-je dès ce moment, moins d'égards et plus de froideur de la part du gouvernement.

C'est ainsi notamment qu'ayant adressé une pétition au Régent, tendant à obtenir paiement de la pension qui m'avait été allouée par le gouvernement provisoire, il me fut répondu par M. De Brouckère, alors ministre de la guerre, que je pouvais bien attendre n'ayant pas plus de titre qu'un autre à la reconnaissance de la patrie!

Quelques jours plus tard cependant, on fit droit à ma réclamation et l'on me fit parvenir un bon pour 25 jours, échu de ma pension, et ce ne fut que le 11 septembre 1831, qu'il me fut possible d'en toucher le premier semestre; de sorte que je demeurai ainsi pendant près d'un an sans rien recevoir. Cependant, j'avais à différentes reprises, sollicité du gouvernement le paiement de ce qui m'était dû, la nécessité seule me poussant à ces démarches, depuis la ré-

volution, j'avais dû abandonner mon état; j'avais dû contracter des obligations pour subvenir aux besoins de ma famille; j'eus beau exposer ces raisons au gouvernement, il n'en tint malheureusement aucun compte. C'est ainsi que je dus attendre dix-huit mois avant de recevoir le second semestre et peut-être, eussé-je dû attendre davantage encore, si je n'avais rencontré dans M. Vereken, procureur du roi et M. Stas, éditeur du *Courrier de la Meuse*, des hommes de cœur et de dévouement, qui s'empressèrent d'user de toute leur influence, pour me seconder dans mes démarches auprès du gouvernement.

Heureusement, et c'est ce qui me console, j'ai trouvé dans le peuple en général, des sympathies qui ont paré aux lenteurs que j'avais à essuyer dans la rentrée de ma pension. Partout je rencontrai sur mon passage les marques les plus vives d'une sincère reconnaissance. A Huy, M. Baneux, le commandant de place, me présenta à la société militaire où l'on m'offrit un banquet accompagné d'une sérénade; à Namur, le général Daywaille, commandant la Province, me fit également les plus grands honneurs; à Wavre, les autorités, ainsi que les habitants, poussèrent l'enthousiasme au dernier point; ils me portèrent en triomphe à l'Hôtel-de-Ville. Le

lendemain, 1er novembre, ayant fait mes préparatifs de départ, les habitants me firent une surprise fort flatteuse; ils détachèrent les chevaux de ma voiture, et la traînèrent malgré moi pendant une heure dans toute la ville. Je partis ensuite au milieu des cris mille fois répétés de *vive la Jambe de Bois!* et j'arrivai à Bruxelles dans l'après-dîner.

Je séjournai dans la capitale jusqu'au quatre du mois de décembre, époque à laquelle je revins définitivement à Liége.

Quelques jours après, je reçus sous la date du 7, même mois, une dépêche de M. le ministre de l'intérieur, au nom du gouvernement provisoire. Cette dépêche, dans laquelle M. Tielemans, m'exprime de la manière la plus chaleureuse, les sentiments de reconnaissance pour les services que j'ai rendus à la patrie, était accompagnée de l'arrêté du gouvernement provisoire qui me conférait le grade de capitaine d'artillerie et m'allouait la pension de retraite. En voici le texte :

Bruxelles, le 7 décembre 1831.

Le Comité de l'intérieur à M. J.-J. Charlier, dit la Jambe de Bois, canonnier liégeois à Bruxelles.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer copie de l'arrêté du 7 de ce mois, par lequel le gouvernement provisoire vous accorde, à titre de récompense civique, le grade et les émoluments de capitaine d'artillerie en retraite.

Ce même arrêté porte que vos fils seront placés à l'école militaire d'artillerie aux frais de l'État, jusqu'à ce qu'ils puissent entrer dans l'armée active.

Je me flatte, monsieur, que cette mesure satisfait pleinement à votre demande et aux vœux que vous m'avez exprimés, dans votre lettre du 25 du mois dernier; c'est avec d'autant plus de plaisir que je vous ai servi d'interprète auprès du gouvernement provisoire, dans cette circonstance, que je suis convaincu que la récompense civique qui vous est accordée, n'est que le juste tribu de reconnaissance que la patrie vous doit.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le chef du Comité de l'intérieur,

(Signé) Tielmans.

COMITÉ CENTRAL.

Considérant que J.-J. Charlier, dit la Jambe de Bois, canonnier Liégeois, a rendus des services éminents pendant les journées de septembre.

Sur la proposition des Comités de l'intérieur et de la guerre.

Arrête :

ART. 1er.—La patrie reconnaissante, accorde à M. J.-J. Charlier, dit la Jambe de Bois, à titre de récompense civique, le grade et les émoluments de la pension de capitaine d'artillerie en retraite.

ART. 2. — Ses fils seront placés à l'école militaire d'artillérie, aux frais de l'Etat, jusqu'à ce qu'ils puissent entrer dans l'armée active.

ART. 3. — Les Comités de l'intérieur, de la guerre et des finances, sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 7 décembre 1830.

(Signés) CH. ROGIER, GENDEBIEN, JOLLY.

Pour le Secrétaire absent.

(Signé) JOLLY.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire général du Comité de l'intérieur,

(Signé) Donckier.

Chapitre 8.

Nouvelle invasion des Hollandais en Belgique. Les volontaires Liégeois à Ans, près Liége.— La Jambe de Bois indique les mesures à prendre pour défendre ce point. Son rapport aux autorités. — Ses réclamations ; M. Tielmans seul y fait droit. — Départ des volontaires les plus déterminés pour Tirlemont. — La Jambe de Bois reprend sa place sur le coffret et fait partie de ce détachement. — Leur arrivée à Hougarde — Un capitaine de bonne volonté est demandé pour se diriger sur Tirlemont avec la batterie n° 2. — La Jambe de Bois se présente au colonel qui l'accepte. — Le maréchal Gérard et l'armée française. — Amnistie....

Les hostilités avec les Hollandais ayant cessé, je vécus paisiblement dans ma retraite, attendant que de nouveaux événements vinssent encore réveiller mon courage et me rappeler sous la bannière nationale. Alors comme aujourd'hui, mon bras était au service de la patrie, et aussi

longtemps que mes forces me le permettront, l'ennemi ne mettra pas le pied sur notre territoire sans qu'on voie aussitôt la jambe de bois, assis sur son canon, marcher à la tête des volontaires.

Le 1er août 1831, tandis que Sa Majesté Léopold visitait notre Province, on apprit que les Hollandais venaient de faire invasion dans le pays. A cette nouvelle, on vit de toute part accourir des volontaires comme aux premiers jours de la révolution; de mon côté, je réunis la compagnie d'artillerie qui se rendit immédiatement au fort de la Chartreuse pour prendre les pièces qui s'y trouvaient; malheureusement, il n'y en avait que deux. Néanmoins, notre compagnie s'en empara et alla prendre position au-dessus de la montagne d'Ans, à proximité de la bascule.

J'examinai toute la ligne que nous devions occuper et je reconnus bientôt que notre matériel était insuffisant. J'adressai aux autorités militaires de Liége, un rapport dans lequel je leur détaillais tout ce dont nous avions besoin pour défendre le poste qu'on nous avait confié; j'observais notamment qu'il nous fallait 7 à 8 pièces de canon; des hommes pour faire des retranchements, creuser des fossés de manière à pouvoir placer mes pièces en batterie et protéger les

issues par lesquelles les Hollandais pourraient arriver s'ils avaient voulu tenter de s'emparer de la ville de Liége; le plan que j'avais conçu se composait des dispositions suivantes : 1° deux pièces dans la prairie attenant à la ferme qui se trouve au-dessus du village d'Ans, près de la bascule, avec un peloton de travailleurs pour les défendre ; 2° Une pièce dans une ruelle qui prend naissance à la route d'Ans, laquelle va déboucher sur la campagne de Rocour , afin de protéger le côté gauche de Ste.-Walburge ; 3° Deux pièces placées de la bascule sur la grand'route et 4° deux pièces à la branche Planchard.

Ces mesures ne pouvaient être prises aussi longtemps que les autorités n'avaient pas mis à notre disposition le matériel que j'avais réclamé dans mon rapport; les démarches que j'avais fait faire dans ce but étant restées infructueuses, je me rendis moi-même chez M. le colonel Criquillion, commandant de place, faisant alors les fonctions de gouverneur militaire de la Province; je lui rappelai le rapport que j'avais eu l'honneur de lui faire remettre le 4 du même mois, mais il me répondit qu'il ne pouvait faire droit à ma demande et que je devais m'adresser au capitaine St Charles, commandant le matériel de l'artillerie. Celui-ci me fit la même réponse

et je dus me retirer fort mécontent de trouver si peu d'empressement de la part de ces messieurs, pour la défense du pays. L'idée me vint alors de présenter aux membres de l'administration communale, siégeant à l'Hôtel-de-Ville, un nouveau rapport sur l'impérieuse nécessité qu'il y avait de nous procurer un matériel de nature à fortifier le point que nous occupions, au sommet de la montagne d'Ans.

Cette tentative n'eut pas plus de succès que les deux premières; je fus éconduit de la même manière que je l'avais été par le colonel Créquillion et le capitaine St Charles.

Désespéré de ne pouvoir soulever les obstacles qu'on me suscitait, je résolus de me plaindre à M. Tielemans, gouverneur de la Province. Lorsque je fus chez lui, il me reçut avec bienveillance et me pria de lui exposer les motifs de ma visite. Immédiatement, je lui fis connaître les besoins du service dont la compagnie d'artillerie était chargée, les nombreuses démarches que j'avais faites, les refus que j'avais essuyés.

Dès que j'eus achevé, il me dit : Jambe de bois, je suis vraiment étonné de ce que tu me dis; c'est la première fois que j'en entends parler; mais sois tranquille, retourne à ton poste, et dans une heure tu seras satisfait.

De retour à Ans, j'y rencontrai le major Valencienne, commandant le 6me bataillon des volontaires Luxembourgeois, qui venaient d'arriver.

A peine le colonel Créquillion eut-il été informé de ma présence dans ces lieux, qu'il me fit appeler et me demanda de parcourir la ligne avec lui, pour lui faire connaître les dispositions que j'avais prises; après les avoir examinées attentivement, il les approuva et me dit qu'il allait donner les ordres à l'effet de les faire exécuter.

Quelques instants après son départ, les autorités civiles arrivèrent en voitures, accompagnées du général Donckier, gouverneur militaire; lorsqu'elles m'aperçurent, elles me firent monter dans leurs voitures; nous parcourûmes ainsi toute la ligne, nous arrêtant à tous les points où j'avais conçu le projet de placer des canons, de construire des remblais et de creuser des fossés. Cette reconnaissance étant terminée, les autorités m'exprimèrent leur satisfaction et me promirent qu'aussitôt leur arrivée à Liége, elles me feraient parvenir les hommes et le matériel nécessaire; cette fois elles tinrent leurs promesses et quelques heures après leur départ, nous vîmes arriver 80 mineurs conduits par un officier du

génie ; celui-ci me demanda quels étaient les travaux qu'ils devaient faire et je m'empressai de les lui indiquer. Aussitôt après, on nous amena deux pièces d'artillerie. En même temps, je reçus l'ordre des autorités de la ville, par lequel elles m'octroyaient le pouvoir d'enrôler des volontaires, pendant tout le temps que je resterais au camp. Je formai des patrouilles de tous mes hommes et leur ordonnai de parcourir la ligne nuit et jour. Cette mesure ne fut pas sans utilité. Ainsi, l'une de nos patrouilles arrêta un espion hollandais ; une autre, rencontra une patrouille ennemie, qui s'enfuit en nous apercevant ; néanmoins, nos volontaires la poursuivirent et firent plusieurs prisonniers ; au nombre desquels se trouvait un prussien ; ces prisonniers furent conduits à Liége, et remis aux autorités de la ville.

Ce même jour, c'était le dix août 1831, je reçus de M. Vercken, colonel en chef de la garde civique, l'ordre suivant : Le colonel en chef de la garde civique de Liége, « considérant le besoin d'établir une batterie à Montegnée, près de la voie Planchard, le capitaine d'artillerie, M. Charlier, dit la Jambe de Bois, disposera à cet effet, des deux pièces de six qui se trouvent aux Bayards et de l'obusier de la garde civique ;

il s'adjoindra des artilleurs volontaires convenables. »

Fait à Liége, hauteur d'Ans, le 10 août 1831.

(Signé) Vrecken, aîné.

Le lendemain, des batteries d'artillerie arrivèrent à Ans pour marcher sur Tirlemont, où les Hollandais devaient se trouver; désireux de prendre part au combat que l'on se proposait d'engager, je remis le commandement du camp au lieutenant Roland, repris ma place accoutumée sur le coffret d'une pièce, et je partis de nouveau comme volontaire. Nous nous dirigeâmes vers Jodoigne, nous y passâmes la nuit au milieu d'une plaine; là nous apprîmes que les Hollandais étaient à Tirlemont; aussitôt nous fîmes nos efforts pour arriver à Hougaerde, village situé à une demie lieue de là, où nous fîmes halte le 13 août.

Nous étions dans cet endroit depuis une demi heure, lorsqu'une ordonnance nous apporta l'ordre de faire marcher une batterie sur Tirlemont.

Le colonel Van Damme fit assembler tous les commandants de batterie, et quoique je n'eusse pas de commandement, étant parti comme volontaire, je me présentai avec les autres.

Le colonel, s'adressant à nous, demanda un capitaine de bonne volonté; je m'offris. Le colonel accepta la proposition que je lui faisais et me dit : Jambe de Bois, je te charge du commandement de la batterie n° 12, marche !

Puis il me donna pour adjudant le lieutenant Davreux, aujourd'hui capitaine. Je marchai en effet avec ma batterie et j'allai prendre position sur une plaine qui domine Tirlemont.

Nous étions en batterie depuis 25 minutes, lorsqu'on vint me remettre l'ordre de regagner Hougaerde.

Le prince d'Orange avait demandé une amnistie au maréchal Gérard, qui venait d'arriver avec l'armée française, et celui-ci la lui avait accordée, à la condition d'évacuer la Belgique dans les vingt-quatre heures.

Cette circonstance nous enleva l'honneur de nous emparer de tous les Hollandais qui se trouvaient à Tirlemont, lesquels auraient été infailliblement faits prisonniers par nous; déjà nos volontaires étaient entrés en ville; toute retraite leur était coupée.

Lorsque je fus à Hougaerde avec ma batterie, j'en remis le commandement à son ancien chef, le capitaine Gantois.

Ici cessèrent les hostilités auxquelles j'ai pris

part ; ici doit se terminer le récit des événemens de 1830, dans lesquels j'ai cherché autant que cela m'était permis, à me rendre utile à mon pays.

Personnes qui se sont distinguées sous mes yeux.

Cajot, étudiant à Liége (tué au Parc), a montré dans toutes les circonstances, un courage, un dévouement, qui ne se sont pas ralentis jusqu'à sa mort.

Percé, de Liége, parti de cette ville avec nous, a constamment rempli ses devoirs de bon patriote; c'est lui, qui le premier est entré au Parc avec le drapeau aux couleurs nationales.

M. le chirurgien major Limoges a montré un courageux dévouement et une philantropique abnégation, en allant comme il l'a fait sous mes yeux, au centre de la Place Royale, malgré la grêle continuelle de mitraille dirigée vers cet endroit, panser, relever et même transporter en lieu sûr, les blessés qui y étaient tombés. Les précieux services rendus par ce courageux citoyen, ne purent malheureusement se continuer au-delà du second jour. Frappé lui-même d'un coup de feu à la jambe, il dût renoncer, bien malgré lui, à la continuation de son œuvre humanitaire.

Dubois, de Liége, tambour, s'est lancé à dif-

férentes reprises dans le Parc, en battant la charge.

Un Louvaniste, dont je ne connais pas le nom, mais qui est, je crois, lieutenant au 11e régiment de ligne, lequel nous avait accompagné comme volontaire à notre passage à Louvain, s'est montré d'une discipline exemplaire en exécutant mes ordres, ce qui n'a pas peu contribué dans ces moments difficiles, à propager l'esprit d'obéissance si nécessaire en pareil cas.

LA-004

R° 1830/[illegible]